



Rapport d'activité 2019

ACCUEIL ET PROMOTION
18 Esplanade du Prado - 18000 BOURGES
Tél. 02.48.70.99.23 - Courriel : accueil-et-promotion@orange.fr
<http://www.accueil-promotion.net>

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE – 2020

SOMMAIRE

Rapport moral de la Présidente	p. 5
CENTRE DE FORMATION	p. 7
Formation linguistique - Ateliers sociolinguistiques	
Prépa-apprentissage – Tivoli initiatives	
Atelier de formation de base - Communauté Emmaüs	
Ateliers et animations thématiques	
LE SECTEUR ECOLE	p. 15
Accompagnement à la scolarité – Ecoles primaires	
Coup de pouce collèges	
Point aide lycéens	
Activités complémentaires	
Ateliers de pratique théâtrale / Médiation culturelle	p. 23
LE CENTRE RESSOURCES	p. 27
Accompagnement à l'intégration	
Le médiateur	
L'interprète	
Rendez-vous Migrants	
Médiation interculturelle	
Formation des professionnels de la santé et du social	
Groupe d'échange de pratiques	
Accès aux droits liés au séjour	
Permanences à Emmaüs	
Médiation dans les bureaux de La poste	
L'AUTO-ECOLE ASSOCIATIVE	p. 37
Permis B/BA - Module théorique et conduite	
Module ADBMS	
Module Préparer l'Accès au Code	
Module Conduite supervisée	
Module VSP	
Module Training	
Autres activités	
RAPPORT FINANCIER	p. 49
Bilan du trésorier	p. 54
Compte de résultat	p. 56
Rapport du Commissaire aux comptes	p. 62
Budget prévisionnel 2020	p. 65
ANNEXES	p. 67

RAPPORT MORAL

En ma qualité de présidente de l'association, pour la première fois, il me revient la tâche de vous présenter le rapport moral à un moment particulier de l'histoire de l'association mais aussi de celle de l'humanité. En effet, la période que nous venons de vivre a été longue et difficile pour tous, isolement, maladie, décès et difficultés de toutes sortes ont touché toute la population et tous les pays, nous rappelant la vulnérabilité humaine face aux éléments naturels. Ces événements ont, comme toujours dans les situations de catastrophe sanitaire, atteint encore plus durement les plus fragiles. Plus que jamais, l'action de notre association est justifiée et nécessaire. La lutte contre l'exclusion, les discriminations et le racisme, l'aide à l'insertion des personnes en difficulté quelle que soit leur origine, voilà encore et toujours notre objectif.

Pour ce qui concerne l'association avant l'apparition de l'épidémie, trois soucis majeurs ont marqué cette année 2019 :

- Le déménagement de notre siège
- Les difficultés de fonctionnement en raison de la diminution de certains financements
- Les aléas de gestion du personnel et l'alourdissement des contraintes administratives.

Déménagement du siège

L'association avait son siège 5, rue Samson depuis le 1^{er} septembre 1993. Nous étions attachés à ces locaux, car situés dans un environnement accueillant avec d'autres associations, en plein Centre-ville, et nous y avons vécu une grande partie de notre histoire. Or, ces locaux appartenaient à la Mairie de Bourges et ont été rachetés par la FOL voisine pour agrandir ses propres locaux.

Après plusieurs propositions de la Mairie qui ne correspondaient pas à nos besoins, la Mairie nous a proposé les locaux du Prado, de construction plus récente et situés en Centre-ville mais de surface un peu inférieure. Nous avons déménagé fin mars 2019. Je remercie tous les salariés et les bénévoles qui ont permis de réaliser ces tâches dans les meilleures conditions. La partie salle de réunion et archives a nécessité une remise en état complète assurée par les services de la Mairie.

Je tiens à remercier la Municipalité de Bourges pour ce relogement dans des conditions de location en rapport avec les anciennes charges que nous avions rue Samson. Le soutien que nous trouvons encore une fois auprès de la Mairie illustre la reconnaissance de la validité du travail de notre Association. Toutefois, je dois préciser que les problèmes de sécurité constatés à l'entrée de ces locaux ont nécessité plusieurs signalements à notre bailleur et des interventions de la police municipale. Ce souci reste une préoccupation pour la sécurité des salariés.

Diminution des financements

Comme vous le verrez dans notre rapport d'activité, la formation linguistique a subi la réduction d'une partie des Visas attribués par la Région entraînant le départ d'une formatrice, le secteur école a perdu lui aussi une part importante de subventions de la CAF CLAS et l'auto-école a perçu moins de subventions et n'a pas bénéficié du mécénat important ni de la subvention exceptionnelle de 2018. Les efforts de maîtrise des dépenses n'ont pas été suffisants pour compenser ces réductions de financement.

Gestion du personnel et alourdissement des contraintes administratives

Au cours de l'année 2019 nous avons procédé à 2 recrutements, 3 fins de contrat dont une procédure de licenciement et une rupture conventionnelle, puis 3 nouveaux recrutements ainsi que la recherche des financements correspondants. En outre, nous avons dû mettre en place l'élection des représentants du personnel dans le cadre du CSE. Cette procédure obligatoire, longue et contraignante, n'a abouti à aucune candidature. Enfin, l'exigence des appels d'offre nous contraint à nous soumettre à l'obtention de labels qui sont des procédures lourdes à mettre en place.

Concernant l'activité de l'année 2019, elle s'est poursuivie et développée malgré ces difficultés dans les quatre secteurs que sont la formation linguistique, l'accompagnement scolaire, le centre ressources et l'auto-école. Des liens et des complémentarités ont été mis en œuvre entre la formation linguistique, l'accompagnement scolaire et la médiation culturelle dans le cadre de la Fête de l'écrit, de même entre la formation linguistique et l'auto-école avec le projet Intégracode. Enfin, nous avons réussi à reconstituer en fin d'année, avec l'aide de nos partenaires institutionnels, l'équipe de la médiation avec le recrutement de l'adulte relais et de l'interprète.

Je tiens à remercier les financeurs qui ont soutenu nos actions cette année au service des personnes en difficulté dont nous nous préoccupons depuis plus de 50 ans. Je voudrais également remercier l'équipe des salariés et des bénévoles dont les convictions et le dévouement nous permettent de réaliser nos objectifs.

C'est ainsi que j'ai le plaisir d'honorer quelques anciens bénévoles dont l'association est particulièrement reconnaissante de leur action et qui figureront parmi les « Membres d'honneur » du Conseil d'administration. Il s'agit de : M. l'abbé Edouard Cothenet, membre fondateur de l'association Accueil et Promotion créée en 1965 et membre actif jusqu'en 1991 ; Mme Solange Sautel, présidente d'Accueil et Promotion de 1991 à 2001 ; M. Jacques Pichon, directeur de l'association de 1975 à 2001 et M. Bernard Gardin, bénévole depuis 1992, puis trésorier de 2002 à 2009. Je remercie encore ces bénévoles qui ont établi les fondements humanistes de notre association et par leur soutien lui ont permis de se développer pour devenir ce qu'elle est aujourd'hui.

Par ailleurs, une étude réalisée par les coordinateurs pour définir le malaise ressenti par l'ensemble des salariés dans le travail a impulsé une réflexion des membres du CA sur l'avenir de l'association. Cette étude met en avant la surcharge de travail due au manque de moyens qui impacte les activités et la gestion des équipes. Elle pointe également la nécessité pour les dirigeants de travailler à une vision stratégique réclamée par les coordinateurs et qui fait actuellement défaut. De plus, les prochains départs en retraite de deux coordinateurs de secteur dont la directrice, accentuent le sentiment d'inquiétude des salariés quant à l'avenir de l'association. Dès lors, le Conseil d'administration a pris conscience de la nécessité de faire le point sur l'ensemble des difficultés constatées et de mettre en place un Dispositif Local d'Accompagnement pour nous aider à trouver les solutions les plus adaptées à cette situation. Cet accompagnement sera réalisé au cours de l'année 2020. Cette année s'annonce donc comme un moment décisif dans la vie de notre association.

Je dirai pour conclure que les circonstances actuelles ne prêtent pas à l'optimisme, que ce soit en matière d'environnement sanitaire, face aux incertitudes financières, aux difficultés de gestion ou au sort des personnes immigrées ou en situation de précarité. Mais je reste confiante en la possibilité d'une nouvelle dynamique soutenue par nos convictions dans les valeurs humanistes et universelles d'hospitalité, d'altruisme et d'entraide au bénéfice des plus démunis qui sont plus que jamais d'actualité aujourd'hui. Je crois aux valeurs qui nous animent et au sens de notre action.

Merci encore à toutes et à tous pour votre présence et votre engagement.

Nicole PETIT, Présidente

LE CENTRE DE FORMATION



En 2019, le centre de formation a formé 312 personnes :
- 277 au titre de la plateforme de formation linguistique,
- 35 dans le cadre de prestations conventionnelles (Emmaüs, Tivoli)

La baisse des effectifs se poursuit avec 64 stagiaires en moins par rapport à 2018 et 106 par rapport à 2017. En 2018, la baisse était due uniquement au non renouvellement de prestations (-43).

En 2019, malgré la mise en place d'une nouvelle prestation avec Tivoli, nous perdons encore 34 stagiaires pour les prestations auxquels s'ajoutent, pour la première fois, une baisse des effectifs de la formation linguistique (- 30).

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cet état de fait.

En 2018, nous avons évoqué l'évolution des publics qui s'est confirmée en 2019 : des jeunes hommes primo-arrivants plus nombreux ayant pour objectif une insertion professionnelle rapide. Leur niveau de formation initiale et leur maîtrise des outils téléphonie/informatique leur permettent une autonomie plus rapide y compris pour l'apprentissage. Ils sont très réactifs et se saisissent de toutes les opportunités (formation qualifiante, emploi) ou se les créent en déménageant sur des villes plus importantes.

Nos cours de formation linguistique se situant dans la partie intermédiaire de leur parcours : la formation initiale obligatoire de l'OFII au tout départ et les formations qualifiantes ou linguistiques rémunérées proposées par Pôle emploi, les parcours sont souvent écourtés et moins nombreux.

Il est à noter que cette baisse des inscriptions ajoutée à la réduction de 30% du nombre de visas du Conseil régional ont conduit l'association à fermer deux groupes de formation et à mettre fin au contrat d'une formatrice.

A la communauté Emmaüs, la formatrice et 3 bénévoles ont poursuivi l'animation de l'atelier de formation de base pour 22 compagnons de La Chapelle St Ursin, de Vierzon et de Saint Amand. La présence des formateurs bénévoles permet le travail en sous-groupes, indispensable pour répondre aux profils et niveaux différents des participants. L'atelier de formation de base est aujourd'hui devenu une « institution » reconnue par l'ensemble de la communauté pour les bénéfices qu'il apporte à ses participants.

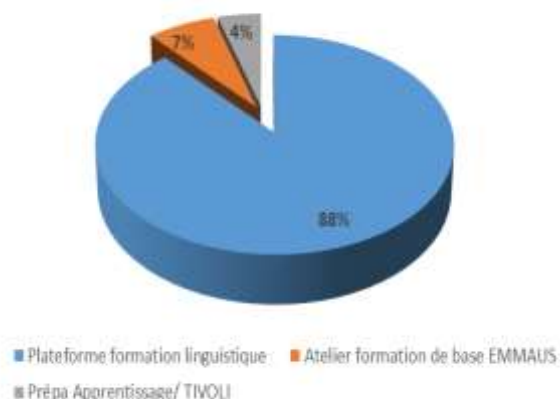
Depuis octobre 2019, l'association a rejoint le consortium constitué par Tivoli Initiatives pour la mise en place d'une formation dont l'objectif est de permettre à des jeunes décrocheurs d'intégrer une formation en apprentissage. Des sessions de 480 heures accueillent 10/12 jeunes, 20 heures par semaine en moyenne. Des ateliers à Tivoli et dans les CFA de Turly et Le Subdray, leur permettent de construire ou mûrir leur projet professionnel et d'acquérir les savoirs de base et les savoir-être nécessaires pour intégrer l'entreprise.

La formatrice d'Accueil et promotion intervient sur la formation FLE, la remise à niveau et le français sur objectif professionnel. Cette action doit se poursuivre jusqu'en 2021.

2019, confirmant les tendances de 2018, on peut penser que les deux années à venir seront décisives pour le centre de formation car en plus de son positionnement sur le territoire, l'association devra engager une démarche de certification, obligatoire pour les organismes de formation à partir du 01/01/2022 et répondre au nouvel appel à projet de la Région Centre val de Loire pour les visas. La mise en place du DLA devrait constituer un appui déterminant.

LA FORMATION EN CHIFFRES

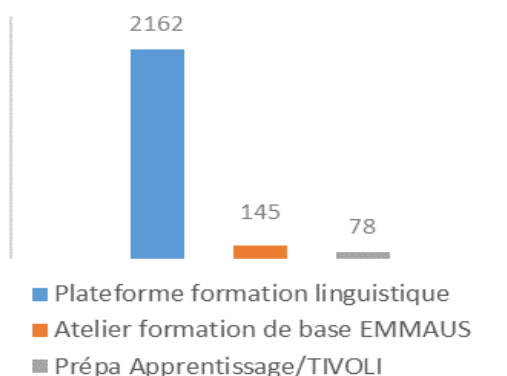
NOMBRE DE PERSONNES PAR ACTION



La formation linguistique reste l'activité principale du centre de formation avec **91%** (+3%/2018) **des actions pour 277 personnes**. (307 en 2018)

Il s'agit de cours permanents qui fonctionnent 30 à 35 semaines (*4 à 6 heures par semaine*) complétés par des ateliers thématiques.

NOMBRE HEURES-GROUPE PAR ACTION



Les prestations conventionnelles représentent **9% de l'activité pour 35 personnes** (118 en 2017, 70 en 2018). Il s'agit de l'Atelier Emmaüs et de la préparation à l'apprentissage/TIVOLI.

REPARTITION DES STAGIAIRES PAR STATUT

43% hommes - 57% femmes

84% habitent Bourges, 12% l'agglomération ; 4 % hors agglomération de Bourges.

56% des personnes habitent sur les quartiers de la politique de la ville. (45% en 2018)

51 % du public est inscrit à Pôle emploi (35% en 2017)

60% du public est allocataire du RSA (31% en 2017)

63% des personnes sont des primo-arrivants : identique à 2018 (52% en 2017, 39% en 2016)

86% viennent d'un pays hors CEE, (7%) d'un pays CEE et (7%) ont la nationalité française

55 nationalités différentes

**FORMATION LINGUISTIQUE
ATELIERS SOCIO-LINGUISTIQUES**

Objectif	<p>Permettre aux personnes étrangères ou d'origine étrangère, francophones, non scolarisées en France :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'acquérir ou d'améliorer les compétences de communication orale et écrite en français. - d'accéder à l'autonomie et à la promotion sociale par une meilleure connaissance des institutions et de l'environnement social, culturel et citoyen - de s'engager dans un parcours d'insertion sociale et/ou professionnelle 	
Lieu	<p align="center">BOURGES Centre de formation d'Accueil et Promotion Gibjoncs</p>	<p align="center">BOURGES Centre social du Val d'Auron</p>
Financement	<p>Conseil départemental du Cher (PDI) Conseil régional Centre (Visas 3 en 1 et Visas 3 en 1 FOAD) Crédits de la politique de la ville : Etat et Ville de Bourges Etat DDCSPP (Ministère de l'immigration - crédits BOP 104)</p>	
Déroulement	<p>12 groupes de niveaux organisés selon les périodes de l'année et la fréquentation. Entrées et sorties permanentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 6 groupes communication orale (Gibjoncs) - 6 groupes communication écrite (Gibjoncs, Val Auron) - des ateliers : vie quotidienne, culture et lecture <p>Des sorties, visites, interventions de professionnels sur des thèmes</p>	
Rythme	<p align="center">4 à 6 heures hebdomadaires par groupe</p>	
Calendrier	<p align="center">Du 01/01/2019 au 31/12/2019</p>	
Réalisation	<p align="center">2 162 heures-groupe</p>	
	<p align="center">14 433 heures-stagiaire</p>	
Nombre de stagiaires formés	<p align="center">277 stagiaires</p> <p>251 résident à Bourges dont 155 habitants des quartiers de la politique de la ville 12 sont résidents de l'agglomération de Bourges, 3 de Saint Florent sur Cher et 11 d'autres communes du Cher</p> <p>Répartition par financeur/convention Conseil départemental (PDI) : 77 Conseil régional : 63 CUCS Etat et ville de Bourges : 58 Etat DDCSPP (crédits BOP 104) : 73 Droits des femmes et égalité des chances : 15 Autres conventions : 2</p> <p>Parmi les 277 stagiaires concernés 11 ont bénéficié de 2 financements successifs pour la poursuite de leur formation</p>	

PREPA-APPRENTISSAGE – TIVOLI INITIATIVES

Objectif	<p>Permettre à des jeunes décrocheurs (niveaux IV et V) d'intégrer une formation en apprentissage puis les accompagner pour éviter la rupture de contrat</p> <p>La formation doit leur permettre de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - construire ou mûrir un projet professionnel - acquérir les savoirs nécessaires à l'intégration en entreprise en terme de savoirs de base/compétences clés ou relationnels - connaître le fonctionnement de l'alternance et se préparer à la vie professionnelle - faciliter la recherche d'emploi et la conclusion de contrats de travail.
Lieu	<p>TIVOLI INITIATIVES 3 rue du Moulon Bourges</p>
Financement	<p>Prestation conventionnelle dans le cadre du consortium animé par Tivoli Initiatives</p> <p>Financement : Etat – Ministère du Travail – Plan d'investissement compétences Conseil départemental</p>
Déroulement	<p>Sessions de formation de 480 heures (3 mois) permettant d'accueillir 10/12 jeunes simultanément.</p> <p>Alternance de séances à Tivoli et sur les plateaux techniques des CFA de Turly et du Subdray. 18/20 heures par semaine en moyenne</p> <p>La formatrice d'Accueil et promotion intervient en Français langue étrangère et Français professionnel</p>
Calendrier	<p>Octobre 2019 – décembre 2019</p>
Réalisation	<p>1 session : 78 heures</p> <hr/> <p>1 080 heures/stagiaires</p>
Nombre de stagiaires formés	<p>13 jeunes</p>

ATELIER DE FORMATION DE BASE À LA COMMUNAUTE EMMAUS

Objectif	Permettre aux compagnons de la communauté EMMAUS d'acquérir ou d'actualiser les compétences linguistiques de base nécessaires à leur autonomie quotidienne, sociale et professionnelle.
Lieu	COMMUNAUTE EMMAUS Le Verniller - La Chapelle Saint Ursin
Financement	Prestation régie par convention avec la communauté
Déroulement	Ateliers entrées et sorties permanentes Cours collectifs conduits par une formatrice salariée et trois formateurs bénévoles. Individualisation des contenus en fonction des difficultés rencontrées par les participants
Rythme	2 ateliers par semaine Lundi 1h30 – Jeudi 2h30
Calendrier	10/01/2019 au 19/12/219
Réalisation	67 séances 145 heures-groupe
	1 503 heures-stagiaire
Nombre de stagiaires formés	22 stagiaires

ATELIERS ET ANIMATIONS THEMATIQUES PROPOSES A L'ENSEMBLE DES STAGIAIRES DU CENTRE DE FORMATION

Atelier parcours individualisé

Depuis 2013, cet atelier hebdomadaire de 3 heures permet aux stagiaires inscrits en formation de compléter leurs apprentissages individuellement en bénéficiant de l'accompagnement d'une formatrice. Ils peuvent, par exemple, améliorer leur orthographe, leurs savoirs de base, s'entraîner pour l'examen requis pour la naturalisation, s'initier à internet pour rechercher un emploi, actualiser un CV.



BlablaThé

En 2019, Accueil et promotion a participé à l'animation de cet atelier hebdomadaire du centre social de la Chancellerie. Pendant deux heures, des bénévoles viennent converser autour d'un thème avec des migrants qui souhaitent pratiquer le français dans des conditions naturelles. C'est pour tous un moment simple, riche d'échanges et plein de bonne humeur.



Atelier Gymnastique douce (Mis en place en 2016)



Organisés dans nos locaux par l'association Caramel, les cours ont accueilli 23 femmes exposées au diabète, à l'obésité. Initiées en parallèle à la connaissance des maladies, des traitements et de l'importance d'une hygiène de vie adaptée, les participantes adoptent de nouvelles habitudes alimentaires et pratiquent une activité physique régulière pour des bénéfices sensibles.

Atelier « Mesdames vous avez des droits »

Le 21 juin 2019, la juriste du CIDFF de Bourges, a animé une rencontre pour un groupe de 6 apprenants du centre de formation.



Présentation d'un diaporama sur les droits des femmes en France suivie d'un jeu de plateau. La présence de l'interprète et du médiateur a permis d'aborder des sujets puis de répondre aux questions des participantes sur des sujets comme l'avortement, la contraception, le viol, le harcèlement, le mariage arrangé, les violences conjugales, le partage des tâches dans le couple ou le port du voile au travail.

Visite guidée et projection à la bibliothèque des Gibjongs

Le 28 juin 2019, 12 apprenants du centre de formation ont visité la bibliothèque, guidés par la responsable. L'espace destiné aux périodiques ainsi que le secteur jeunesse ont été très appréciés. Beaucoup d'apprenants se sont inscrits ou ont renouvelé leur carte. Plusieurs personnes ont montré leur intérêt pour les formations proposées à la Cyberbase

La projection de « **Bienvenue à Marly-Gomont** » qui a suivi a fait l'unanimité. Un débat a clos l'après-midi.



Lectures à haute voix



Le 24 juin, 20 apprenants de 3 groupes de formation d'Accueil et promotion ont partagé des lectures à hautes voix.

A l'origine de cette rencontre, l'envie des personnes qui avaient participé aux lectures à la Médiathèque de partager le plaisir avec d'autres groupes. Certains ont joué des dialogues créés par eux. Les spectateurs les ont beaucoup applaudis et ont été sensibles aux efforts de mémorisation et à l'enthousiasme des acteurs.

D'autres, plus avancés, ont choisi des textes qui leur tenaient à cœur. Ils les ont partagés avec talent malgré leur timidité et n'ont pas hésité à théâtraliser leur lecture pour la rendre plus accessible. La qualité de l'écoute était remarquable et les stagiaires se sont montrés attentifs et participatifs.



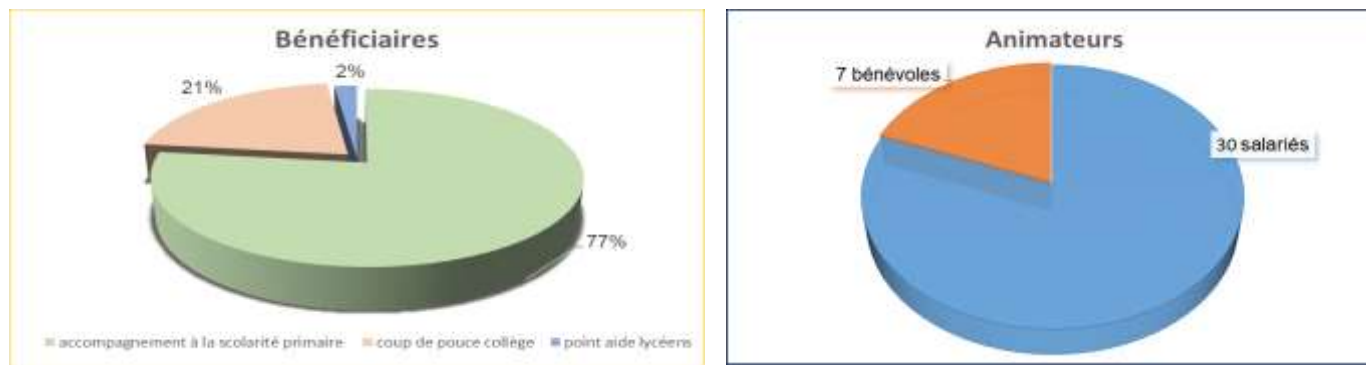
LE SECTEUR ECOLE



En 2019, nous avons poursuivi :

- toutes les actions du secteur école
- l'atelier de pratique théâtrale
- la participation à la dynamique régionale d'écriture

Ainsi **393** enfants et jeunes ont participé aux activités d'accompagnement à la scolarité encadrées. Le nombre de collégiens et de lycéens en baisse au deuxième semestre s'explique par la difficulté de recrutement d'animateurs compétents et disponibles pour encadrer ce public sur des créneaux horaires de fin de journée. Le démarrage du Coup de pouce collèves et Point aide lycéens a de ce fait été retardé.



Complémentaire et pour renforcer l'implication des parents dans leur rôle éducatif, nous avons organisé :

- des animations autour de l'écriture.
- des ateliers avec les parents
- une découverte patrimoniale dans le cadre du dispositif « C'est mon patrimoine » à l'abbaye de Noirlac
- des projets intergénérationnels avec le Foyer Louis de Raynal.

Les ateliers de pratique théâtrale animés par la Compagnie Pace se sont poursuivis toute l'année le mercredi après-midi.

Au-delà de l'accès à une pratique artistique, de la découverte de lieux de culture, ces ateliers stimulent la réflexion des enfants et leur créativité sur les thématiques d'actualité. Ils défendent avec ardeur les valeurs du « vivre ensemble » et la protection de la planète, développent leur imagination avec de nouvelles formes de création comme la réalisation de Kamishibai notamment.

L'ensemble des réalisations et des restitutions figure dans la fiche "Quand l'écrit prend la parole 2019".

Les actions complémentaires permettent de mobiliser les parents et de les inclure dans une dynamique autour de la scolarité de leurs enfants. Forces de proposition, les parents endossent le rôle d'historien, auteur, illustrateur, animateur de débat sur les Droits des enfants. Ils assistent avec un plaisir non dissimulé aux spectacles et restitutions (Hublot, écoles, foyer-logement) et aux actions de découverte patrimoniale et culturelle.

La formation des animateurs de l'accompagnement à la scolarité du département du Cher est reportée, en accord avec les financeurs, en 2020. Les difficultés rencontrées pour la mise en œuvre de cette action se situent principalement au niveau de leur statut très particulier. Contrats précaires pour certains, volume d'heures peu conséquents, multi-employeurs pour d'autres, disponibilité relative et temps de formation non pris en charge par leurs employeurs respectifs freinent leur participation. La formation sera réajustée en tenant compte de ces paramètres, la réflexion avec nos partenaires sera poursuivie pour répondre au mieux aux besoins sur le département et mutualiser les offres de formation existantes dans ce domaine.

Parents, enseignants, animateurs et partenaires se mobilisent pour définir ensemble un projet autour de l'enfant afin de lui permettre de se construire en tant que citoyen. L'augmentation de la fréquentation des enfants et de la participation des parents sur des actions très diversifiées, valident la pertinence des propositions et nous conduisent à poursuivre ce projet en 2020 selon les mêmes principes.

ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITÉ, ECOLES PRIMAIRES

Objectif	<p>Aider des jeunes à utiliser les méthodes et les savoirs acquis pour apprendre leurs leçons et faire leurs devoirs,</p> <p>Elargir les centres d'intérêt des enfants, les inciter à utiliser les ressources de leur environnement proche,</p> <p>Renforcer l'autonomie personnelle et la capacité d'organisation, tout en développant l'accès à la vie collective des jeunes,</p> <p>Faciliter la communication entre les enfants, leurs parents et l'école.</p>
Lieu	Salles banalisées mises à disposition dans les écoles
Financement	<p>Crédits Politique de la ville : Etat et ville de Bourges</p> <p>Caisse d'Allocations Familiales du Cher</p>
Déroulement	<p>Séances d'aide méthodologique pour le travail scolaire, en individuel ou en petits groupes, encadrées par des animateurs (<i>un animateur pour quatre enfants</i>), Complémentairement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Animation ludique et récréative autour du livre, contes, jeux de société - Activités autour des loisirs créatifs - Découverte culturelle de l'abbaye de Noirlac dans le cadre du dispositif C'est mon patrimoine - Animation pour les résidents du foyer Louis de Raynal <p>Réunions de concertation avec les établissements scolaires : conseils des maîtres, entretiens avec les enseignants...</p> <p>Rencontres avec les parents</p>
Rythme	4 séances par semaine de 1h30 par site
Calendrier	Du 07/01/2019 au 20/12/2019
Réalisation	304 enfants (141 garçons et 163 filles)
	31 animateurs : 26 salariés et 5 bénévoles
Public	<p>Enfants du Cours Préparatoire au Cours Moyen 2^{ème} année</p> <p>Ecole Auron, Grand Meaulnes, Mâchereaux, Pressavois et Barbottes.</p>

COUP DE POUCE COLLÈGES

COUP DE POUCE COLLÈGES	
Objectif	<p>Apporter à des groupes de collégiens de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} une aide au travail scolaire, en particulier en mathématiques, en français, en anglais et en sciences physiques.</p> <p>Motiver les collégiens.</p> <p>Valoriser leurs parcours dans une démarche de réussite pour éviter le décrochage scolaire.</p>
Lieu	<p>Salles banalisées mises à disposition dans les collèges</p> <p>Centre de formation d'Accueil et Promotion Gibjoncs</p>
Financement	<p>Crédits Politique de la ville : Etat et Ville de Bourges</p> <p>Conseil départemental du Cher</p> <p>Caisse d'Allocations Familiales du Cher</p>
Déroulement	<p>Séances d'aide méthodologique pour le travail scolaire en mathématiques, français et langues vivantes, en individuel ou en groupes de deux ou trois jeunes, encadrées par des étudiants.</p> <p>Suivi de l'activité :</p> <p>Rencontres régulières des coordinateurs de chaque site et des enseignants</p> <p>Rencontres avec les parents pour clarifier le contenu de l'activité et soutenir leur implication dans le suivi de la scolarité de leurs enfants,</p>
Rythme	2 séances par semaine de 1h30
Calendrier	Du 07/01/2019 au 20/12/2019
Réalisation	83 collégiens (47 garçons et 36 filles)
	9 animateurs : 7 salariés, 2 bénévoles
Public	<p>Elèves de la 6^{ème} à la 3^{ème}</p> <p>Collèges Victor Hugo, Jules Verne, Le Grand Meaulnes et Jean Renoir</p> <p>Bourges</p>

POINT AIDE LYCÉENS

Objectif	<p>Permettre aux lycéens de dépasser les difficultés dès qu'elles surviennent afin d'éviter le décrochage.</p> <p>Donner des atouts pour parvenir à la réussite scolaire.</p> <p>Adapter les habitudes de travail personnel pour une meilleure acquisition des savoirs.</p> <p>Préparer à l'examen du baccalauréat.</p>
Lieu	Centre de formation d'Accueil et Promotion Gibjoncs
Financement	<p>Crédits Politique de la ville : Etat et Ville de Bourges</p> <p>Conseil départemental du Cher</p> <p>Caisse d'Allocations Familiales du Cher</p>
Déroulement	<p>Séances d'aide méthodologique en mathématiques, français, sciences physiques et philosophie</p> <p>Séances individuelles ou en groupes de deux ou trois jeunes</p> <p>Encadrement par des étudiants.</p>
Rythme	1 séance par semaine de 2 h
Calendrier	Du 07/01/2019 au 20/12/2019
Réalisation	<p>6 lycéens (3 garçons et 3 filles)</p> <hr/> <p>4 animateurs : 3 salariés, 1 bénévole</p>
Public	Jeunes des quartiers Nord en priorité, scolarisés dans les lycées de Bourges de la 2 ^{nde} à la terminale

ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES A L'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

Activités ludiques et récréatives 30 minutes en fin de séance



Lectures à haute voix par des intervenants extérieurs, des animateurs ou par les enfants eux-mêmes, jeux de société, dessin.



Activités autour des loisirs créatifs

initiation kirigami, origami,
activités mathématiques autour des additions et multiplications
création d'objets : pochette, cartes pop-up, masques...



Danses traditionnelles avec des enfants de l'école du Grand Meulnes pour les résidents du foyer L. de



Raynal, le 4 Février 2019 à la salle polyvalente de l'école du Grand Meulnes et le 13 Juin 2019 au foyer Louis de Raynal.

Après avoir emmené parents et résidents du Foyer Louis de Raynal dans les contrées lointaines en 2018, les enfants avaient promis de revenir en Berry. Promesse tenue : Le Berry mérite bien une danse, voire beaucoup plus. Bien entraînés, enfants et animateurs ont fait la démonstration de leurs talents. Allez, petits et grands, entrez dans la

danse, les musiciens "les Tazons" vous accompagnent joyeusement au son des accordéons, de la cornemuse et de la guitare. Magie de la musique et de la danse qui réunit toutes les générations. Toutes les opportunités pour favoriser les rencontres entre les générations sont concertées et valorisées autour de moments festifs. Cette année encore, enfants, parents et animateurs ont illuminé le quotidien des résidents et permis aux plus valides d'esquisser quelques pas de danse.

Le spectacle s'est prolongé par un goûter confectionné par les parents et les animateurs et par la remise aux personnes âgées de cadeaux réalisés par les enfants tout au long de l'année.

Découverte patrimoniale et culturelle à l'abbaye de Noirlac



le 8 Juillet 2019, dans le cadre du dispositif « C'est mon patrimoine ». Ce dispositif est mis en œuvre par les ministères de la Culture et de la Communication et de la Ville à destination des jeunes de 6 à 18 ans qui fréquentent peu ou pas les lieux patrimoniaux de leur territoire. Il vise en priorité les jeunes les plus éloignés de la culture résidant au sein des quartiers prioritaires qualifiés « Politique de la ville ». Le nombre de places étant limité, les enfants de l'accompagnement à la scolarité et leurs parents qui ne partent jamais ou rarement en vacances ont été privilégiés. En 2019, 39 enfants des écoles Pressavois et Barbottes et 13 parents se sont rendus pour la première fois à Noirlac. La journée

s'articulait autour de la visite de l'abbaye, du ciné-concert « En plein dans l'œil », des ateliers comme l'instrumentarium, croquons l'abbaye et la chasse aux détails.

Animation autour du livre

Animations avec les enfants des écoles des Mâchereaux et du Grand Meulnes autour de la création d'une histoire.



Les animateurs ont mis à profit les formations suivies et ont suggéré aux enfants et aux parents de créer un livre. Ils ont choisi la tortue comme personnage principal. En coopération, par petits groupes et aidés de leurs parents ils



ont imaginé de nombreuses aventures qu'ils ont écrites et illustrées. Ils ont

utilisé les techniques du kirigami pour confectionner la tortue qui orne la couverture du petit recueil d'aventures.

Animations autour des contes avec les enfants et les animateurs.

ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES A L'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

Animation autour des crêpes

- **Ecole d'Auron** : les enfants et les animateurs se sont penchés sur l'histoire des crêpes. Ils ont procédé à diverses recherches documentaires et proposé aux parents une animation. Quelques données sur l'origine de la chandeleur, des poèmes, un quizz pour vérifier la culture des parents sur cette thématique, des coloriages amusants ont agrémenté la restitution en février avec des crêpes confectionnées par les parents.

- **Ecole des Barbottes** : A chacun sa recette. Comment aborder l'écriture, les conversions de manière plus ludique, transformer des quarts en grammes, des verres en dl ?



Les parents sont venus, par petits groupes aux séances d'accompagnement à la scolarité, donner leurs recettes et expliquer les proportions et dosages. Après avoir maîtrisé les conversions, les enfants ont écrit la recette sous la dictée de leurs parents ou inversement. Un recueil consultable sur place regroupe toutes les recettes des familles et peut être alimenté en permanence par d'autres. Cette animation a été

réalisée dans la continuité d'un travail initié par une enseignante de CP sur l'histoire de la Chandeleur. L'enseignante a soutenu le travail d'écriture conjoint. Le corps enseignant a apprécié l'implication des parents. Les micro-projets favorisent leur intégration dans la scolarité de leurs enfants et les échanges entre tous de manière plus conviviale. Un goûter à base de crêpes réalisées par les parents a été partagé par tous : enfants, parents, animateurs et enseignants.

Animation sur les droits des enfants



Opération fil rouge sur toute l'année concrétisée par une exposition et un débat en fin d'année avec les enfants et les parents de l'école des Pressavois.

Les enfants ont échangé en début d'année sur leur propre représentation des droits et ont construit au fur et à mesure le projet. L'étude de la convention internationale des droits de l'enfant a permis à tous de s'accorder sur les droits fondamentaux tels qu'ils sont régis par le traité. Pour aider à la réflexion, les enfants se sont appuyés sur des planches de bandes dessinées pour retrouver les droits évoqués dans certaines situations décrites. Les parents sont intervenus ensuite dans une réflexion commune avec les enfants et ont listé les droits suivants : le logement, la famille, la vie privée, la nationalité, les soins médicaux, la protection contre les mauvais traitements, l'éducation, la liberté d'expression, et le droit de jouer. Ils ont décidé

ensemble de la forme et du contenu de la restitution. Ils ont réalisé des affiches pour l'exposition, des quizz, ont créé des saynètes et se sont déterminés pour une animation en alternance adulte/enfants pour le débat avec le public. Quelques répétitions plus tard, parents et enfants ont finalisé le projet. La restitution s'est déroulée dans l'école devant l'ensemble des parents, des fratries et des enseignants le 24/05/19.



Ateliers de pratique théâtrale / Médiation culturelle
« Quand l'écrit prend la parole » 2019

Depuis 2017, nous avons donné une orientation différente à la dynamique régionale d'écriture. Pour succéder au concours d'écriture exclusivement tourné vers les adultes des ateliers de formation de base, nous avons imaginé des rencontres participatives associant parents et enfants des quartiers de la politique de la ville, axées sur :

- la découverte de différentes pratiques artistiques : lectures oralisées/théâtre, musique, arts plastiques, calligraphie...
- la découverte/appropriation de lieux patrimoniaux et de médiation culturelle du territoire tels que la Médiathèque, le théâtre du Hublot...

Ainsi en 2019,

Le projet s'est recentré autour de l'atelier théâtre hebdomadaire à destination des enfants de l'accompagnement scolaire et en direction des habitants de Bourges nord pour leur permettre de découvrir le spectacle vivant et le théâtre du Hublot comme lieu de culture au sein du quartier.

L'idée était d'organiser des rencontres autour de pratiques artistiques diversifiées : lecture oralisée, théâtre, chant, danse... et « d'investir » complètement le Hublot.

Nous avons adossé ces rencontres à des spectacles programmés au Hublot pour permettre aux enfants et parents de découvrir la programmation « grand public » du théâtre.

Globalement, le bilan est très satisfaisant et les objectifs sont atteints :

- **Atelier théâtre hebdomadaire/enfants** : 32 enfants de 6 à 12 ans de l'accompagnement à la scolarité des écoles Pressavois, Grand Meaulnes et Mâchereaux et des collèges Jules Verne et Victor Hugo - Les enfants se sont exprimés sur les thématiques suivantes le "Vivre Ensemble" et la "Protection de la Planète". Ils ont réalisé un kamishibai d'après l'histoire de " La soupe aux cailloux de Fou, Lou et Shou " qui aborde la solidarité et le partage. Ils se sont exprimés sur leur représentation du vivre ensemble et écrit des saynètes sur cette thématique. Les enfants se sont distingués par une approche plus joyeuse en produisant le spectacle "Si j'avais une chanson" : 6 restitutions dont 3 dans les écoles sur le temps scolaire pour toutes les classes



- **Médiation culturelle** : 125 personnes ont assisté à deux spectacles, le dimanche, en famille. Les familles se sont montrées très intéressées et ont également participé aux échanges avec les deux artistes

- **Découverte du Hublot et de pratiques artistiques** :

115 personnes (56 adultes de 5 structures associatives de Bourges, 47 enfants et 7 parents de l'accompagnement scolaire) - 12 ateliers sur 2 jours.

Animation : La Compagnie PACE pour le théâtre, Julien Espéron, musicien professionnel pour la chorale, Les Tazons pour la danse traditionnelle

A l'issue de chaque demi-journée tous les participants enfants et adultes ont présenté publiquement leurs réalisations. En 2 heures, chaque atelier a réussi à produire une présentation de qualité, preuve de l'investissement et de la concentration des participants petits et grands (de 4 ans pour les deux plus jeunes à 58 ans).

Les enfants et les parents ont déclaré leur satisfaction à l'issue de la journée, leurs sourires en témoignaient. Ils sont motivés pour participer à des actions culturelles qui les réunissent et demandent à ce que soient poursuivies les actions dans ce sens.



**24, 25 et 26 juin,
les enfants de l'atelier théâtre présentent leurs créations**



aux élèves des écoles Grand Meaulnes et Pressavois

à leurs familles, au centre de formation



Dimanche 01/12/2019, LE HUBLOT

53 enfants et parents de l'accompagnement scolaire assistent
au spectacle « Label Z » et rencontrent l'artiste



Spectacle « Si j'avais une chanson »



Restitutions

aux familles le 22/01/2020
et
aux élèves de l'école
Pressavois le 27/02/2020



Ateliers de pratique artistique LE HUBLLOT, 07 et 8 février 2020



Théâtre, chant et danse traditionnelle

12 ateliers 115 participants dont 47 enfants



LE HUBLLOT, 9 février 2020 Spectacle Tonycello et rencontre avec l'artiste

72 enfants et parents



LE CENTRE RESSOURCES

Immigration - Médiation/interprétariat - Accès aux droits



En 2019, le centre ressources a poursuivi ses missions de soutien à l'intégration des migrants avec :

- les actions d'accompagnement individuel et collectif à l'accès aux droits conduites par le médiateur/adulte relais
- la mission de l'interprète
- la formation de professionnels à la médiation et à l'interculturalité
- la reconduction des conventions de médiation en direction de publics spécifiques à La Poste et à la Communauté EMMAUS
- la participation à la mise en place des rendez-vous santé

L'année 2019 a été marquée par deux changements de l'équipe médiateur / interprète entre mars et novembre ce qui a nécessité énergie et adaptation. Les permanences et les ateliers interrompus depuis septembre ont pu reprendre en décembre. Les usagers et les professionnels ont très vite retrouvé leurs marques avec le retour du médiateur déjà connu.

Dans l'intervalle la directrice a pris le relais afin d'assurer la réalisation de deux nouveaux projets :

- Le job eating, initié par l'adulte relais en partenariat avec Tivoli initiatives et Pôle emploi pour permettre la mise en relation de migrants demandeurs d'emploi (44) et d'employeurs (6) en recherche de personnel. Cette formule originale d'entretiens « collectifs » est très facilitante pour des personnes de petit niveau en français et peu habituées aux codes de communication dans une situation professionnelle. Des ateliers TRE avaient permis aux postulants de se préparer efficacement en amont.
- La participation à la mise en place des rendez-vous santé avec les structures de prévention et de dépistage de Bourges (IRSA, Ceggid et CLAT). L'ARS a sollicité Accueil et promotion pour son expertise dans la médiation interculturelle et l'interprétariat. L'objectif est de simplifier l'accès aux soins des migrants primo-arrivants Pour ce faire les 3 structures regroupent les examens sur des créneaux communs. Le projet est d'accueillir 8/10 migrants par mois sur deux rendez-vous à 15 jours d'intervalle, le premier pour les examens, le second pour la remise des résultats. Le médiateur est chargé de la logistique pour l'organisation des rendez-vous, puis de la médiation avec l'interprète. La psychologue salariée par Accueil et promotion anime le deuxième temps des rendez-vous pour une sensibilisation à la santé mentale

En 2019, nous avons vu aboutir notre travail auprès de la DDCSPP et obtenu un financement permettant le recrutement d'un interprète sur un temps plein et sans recours à des contrats aidés.

La barrière linguistique constituant un obstacle majeur à l'accès aux services de droit commun, les acteurs professionnels de l'accueil, de l'accompagnement social et du soin font désormais plus naturellement appel au service de l'interprète.

La **médiatrice a poursuivi ses interventions sur les bureaux de La Poste** pour accompagner les publics vulnérables dans leur utilisation des services et des automates à Bourges (Gibjoncs et Chancellerie) et à Vierzon.

L'action **spécifique à la Communauté Emmaüs**, a pour objectif d'étudier les possibilités d'accès aux droits des compagnons de la Chapelle Saint-Ursin, Saint-Amand et Vierzon. Le nombre de compagnons et le temps passé pour l'étude des dossiers sont stables par rapport à 2018

La **formation à la médiation interculturelle** et le **groupe d'échange de pratiques** sont dorénavant bien identifiés comme des dispositifs offrant une aide certaine au quotidien pour appréhender la complexité des situations des migrants. Les catégories professionnelles et les structures se sont diversifiées en 2019. 36 professionnels de la santé, du social et de l'éducation ont bénéficié de ces actions.

Le centre ressources immigration participe pleinement à l'accompagnement des migrants en complément des dispositifs spécifiquement dédiés ou de droit commun. En 2020, nous poursuivrons le développement et l'adaptation de ses missions qui s'inscrivent complètement dans l'objet associatif d'Accueil et Promotion.

ACCOMPAGNEMENT A L'INTEGRATION - LE MEDIATEUR

Objectifs	<p>Contribuer à</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'insertion des personnes migrantes dans les quartiers prioritaires - l'accès aux droits par la connaissance des dispositifs, des institutions - l'identification des situations problématiques ou de blocage dans le but de trouver des solutions
Lieu	Bourges
Financement	<p>Etat : Service de l'intégration sociale et de la protection des populations Politique de la ville : Etat et Ville de Bourges CAF du Cher ARS Pôle emploi</p>
Déroulement	<p>Permanences hebdomadaires sans rendez-vous :</p> <ul style="list-style-type: none"> - centre social à la Chancellerie, le mercredi et le vendredi matin - centre social au Val d'Auron le lundi après-midi <p>Suivi individuel selon les besoins : rendez-vous, accompagnement aux démarches.</p> <p>Création et animation d'ateliers collectifs hebdomadaires « <i>citoyenneté-intégration</i> » sur les thématiques : emploi, RSA, logement, CAF, budget et santé.</p> <p>Animation du comité de suivi dont la fonction est de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - définir l'orientation des actions à venir - participer à la réflexion sur les modalités de suivi et l'adaptation de nouveaux outils d'accompagnement <p>Suivi du groupe d'échange de pratiques « médiation interculturelle »</p>
Réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement physique à des rendez-vous - Séances d'élaboration de projet professionnel - Aide à la rédaction de CV et lettres de motivation, à la recherche d'emploi et à la préparation d'entretiens d'embauche ainsi que des tests psychotechniques - Ouverture des droits sociaux des personnes statuéées (santé, scolarisation des enfants, emploi, ...) - Interprétariat ou traduction individuels auprès de structures en charge de l'accompagnement du public migrant - Interprétariat et co-animation d'un atelier établi par Pôle-emploi destiné aux nouveaux arrivants signataires du Contrat d'Intégration Républicaine <p>Participation aux réunions de coordination « Migrants » à la DDCSPP</p>
Public	<ul style="list-style-type: none"> - Personnes sortant des CAO et des CADA ayant obtenu un titre de séjour - Publics installés orientés par les travailleurs sociaux du département et du CCAS, les organismes sociaux, de la santé, de l'emploi et de l'insertion.
Perspectives 2020	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un nouvel atelier « Démarches pour acquérir la nationalité française » pour répondre aux demandes des migrants - Réflexion sur des actions pour l'emploi des migrants

ACCOMPAGNEMENT A L'INTEGRATION - L'INTERPRETE

Objectifs	<p>Faciliter l'accès aux droits des migrants allophones, c'est-à-dire parlant peu ou pas le français,</p> <ul style="list-style-type: none"> - nouvellement installés à Bourges, - sortis de CADA et de CAO - ayant obtenu leur statut au regard du séjour <p>Permettre aux professionnels, travailleurs sociaux, médecins, soignants, conseillers des services publics, administrations, associations de disposer d'un moyen facilitant la communication dans le respect des usagers afin de permettre l'accès aux droits.</p>
Lieu	Bourges
Financement	Etat DDCSPP (Ministère de l'immigration - crédits BOP 104 – BOP 147 - BOP 177
Déroulement	<p>En cas de situation de blocage linguistique, pour les migrants arabophones ou anglophones,</p> <ul style="list-style-type: none"> - Interprétariat individuel : à la demande des professionnels du social, de l'emploi, de la santé. - Interprétariat lors d'actions collectives : à la demande d'institutionnels (IRSA, Pôle emploi, CLAT, CEGIDD, centres d'hébergement ou d'accès au logement.) - Permanences hebdomadaires dans les agences Pôle emploi de Bourges
Calendrier	Année 2019 - janvier – mai
Réalisation	<p>Médiation linguistique lors d'accompagnement individuels : Conseil départemental, Le relais, CCAS, ADL CJBC, CADA ST François, MDPH : 27 interventions</p> <p>Information sur contrat de séjour et le règlement intérieur, Association CJBC : 20 personnes</p> <p>Dépistages CLAT, Cegidd : 36 personnes</p> <p>Atelier « Egalité des droits femmes/hommes en France, CIDFF : 24 personnes</p> <p>Atelier ART Thérapie, CADA CJBC : 8 personnes</p> <p>Pôle emploi informations collectives pour inscriptions : 56 personnes</p>
Perspectives 2020	<p>Développement de la mission avec l'arrivée d'une nouvelle interprète</p> <p>Participation aux rendez-vous santé/migrants</p>

ACCOMPAGNEMENT A L'INTEGRATION – RENDEZ-VOUS SANTE MIGRANTS

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'accès à la prévention et aux soins des personnes nouvellement arrivées sur le territoire (moins de 4 mois) - Organiser une mobilisation des dispositifs sanitaires de droit commun pour une prise en charge effective des migrants - Développer une coordination renforcée au niveau national et un pilotage régional du parcours de santé des migrants au sein des programmes régionaux pour l'accès à la prévention et aux soins des plus démunis - Assurer un interprétariat professionnel pour permettre un réel accès aux soins - Sensibiliser et évaluer les besoins en santé mentale
Lieu	Hôpital des Gadeaux - Bourges
Financement	DT ARS
Déroulement	<p>Organisation de rendez-vous santé regroupant les 3 structures de prévention et de dépistage, CLAT, CeGIDD et UC-IRSA, chaque mois pour un groupe de 8 migrants orientés par les CADA, PRADHA...</p> <p>Organisation des convocations et logistique par le médiateur social d'Accueil et promotion.</p> <p>Chaque rendez-vous se déroule sur deux demi-journées à 15 jours d'intervalle</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Séance prévention, éducation en santé Prélèvements sanguins Consultation CLAT 2. Séance prévention/accès aux soins en santé mentale Animée par la psychologue, salariée par Accueil et promotion Examen de prévention en santé UC-IRSA Consultation CeGIDD <p>Le médiateur social et l'interprète de l'association interviennent pour assurer la médiation linguistique et culturelle à toutes les étapes de ces rendez-vous</p>
Calendrier	Année 2019 – Mai à décembre
Réalisation	1 ^{er} rdv santé : 2/11/2019 et 12/12/2019 8 personnes
Perspectives 2020	Bilan de l'expérimentation en mai 2020

MÉDIATION INTERCULTURELLE - Formation des professionnels de la santé et du social

Objectifs	<p>Faciliter l'accès aux soins et à la santé en permettant une communication adaptée entre l'utilisateur et les professionnels</p> <p>Rendre l'utilisateur acteur de son parcours de santé</p>
Lieu	Département du Cher
Financement	<p>Crédits politique de la ville : État et Ville de Bourges</p> <p>Conseil départemental du Cher</p> <p>Agence Régionale de Santé -UT</p>
Déroulement	Organisation de sessions de formation/sensibilisation à la médiation interculturelle à destination des professionnels sanitaires et sociaux du département
Calendrier	<p>16 et 17 septembre 2019</p> <p>30 septembre et 1er octobre 2019</p>
Réalisation	<p>Deux sessions de deux jours de formation</p> <p>« Du culturel à l'éducatif et à l'éducatif et au thérapeutique, accueillir, connaître et accompagner l'autre d'où qu'il vienne ».</p> <p>animées par l'association Interstice d'Orléans</p>
Public	<p>16 professionnels de 12 structures</p> <p>1 Médecin : UC-IRSA</p> <p>2 Infirmières scolaires : lycée Jean de Berry, Collège Victor Hugo</p> <p>1 Intervenante sociale : CADA St François</p> <p>1 Assistante sociale : CH Jacques Coeur</p> <p>2 CIP : Entraide berruyère, Mission locale</p> <p>3 Infirmières en psychiatrie : CH G Sand</p> <p>2 Monitrices éducatrices/éducatrices de jeunes enfants : centre maternel Conseil départemental, CJBC/ACSC Ineuil</p> <p>1 Adulte relais : Tivoli</p> <p>2 Educateurs spécialisés responsables de services : GCSMS Jeumina, CJBC/ACSC</p> <p>1 Educateur spécialisé : CJBC/ACSC</p>

MEDIATION INTERCULTURELLE – Groupe d'échange de pratiques

Objectif	<p>Favoriser l'approche interculturelle en santé et la compréhension de situations complexes pour un meilleur accès aux soins des personnes immigrées</p> <p>Permettre aux professionnels d'analyser des situations concrètes rencontrées dans leurs pratiques quotidiennes</p>
Lieu	Bourges/département
Financement	<p>Crédits politique de la ville : État et Ville de Bourges Conseil départemental du Cher Agence Régionale de Santé -UT</p>
Déroulement	<p>Mise en place d'un groupe d'échange de pratiques animé par une psychologue clinicienne, spécialiste de l'interculturalité.</p>
Réalisation	<p>6 séances de 2 heures</p> <p>10/01 - 19/03 - 23/04 - 16/05 - 13/06- 19/09 - 12/11</p>
Public	<p style="text-align: center;">20 professionnels (11 professions) de 13 structures</p> <p>4 psychologues Conseil départemental, Ceggid, Relais enfance famille, Rivage 1 infirmière en psychiatrie, CH G ; Sand 1 auxiliaire en puériculture, Halte-garderie CCAS 1 assistante sociale, CH G Sand 5 intervenantes sociales, CADA St François 1 animatrice, Espace parentalité 1 cadre socio-éducatif, CH G Sand 1 adulte relais, A et P 3 CIP Jeumina, Mission locale, Entraide berruyère 1 animatrice RERS 1 monitrice éducatrice – centre maternel Conseil départemental</p> <p style="text-align: center;">Avec une présence moyenne de 8 professionnels par séance</p>

ACCÈS AUX DROITS LIÉS AU SEJOUR – PERMANENCES A EMMAÜS

Objectif	Permettre l'accès aux droits liés au séjour de compagnons orientés par la direction d'EMMAÜS
Lieu	Au siège de l'association à Bourges Communauté EMMAÜS, Le Verniller - La Chapelle Saint Ursin
Financement	Prestation régie par convention avec la communauté EMMAÜS
Déroulement	<p>Accueil des compagnons lors d'entretiens individuels</p> <p>Diagnostic de la situation administrative liée au séjour et constitution de dossiers</p> <p>Restitution des diagnostics à la direction d'Emmaüs</p> <p>Suivi des dossiers déposés en préfecture</p>
Rythme	Rendez-vous organisés le lundi après-midi, jour de congé des compagnons entre 14h et 18h.
Calendrier	Année 2019
Réalisation	96 heures
Public	30 compagnons

MEDIATION INTERCULTURELLE - Médiation dans les bureaux de La Poste

Objectif	<p>Contribuer à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - faciliter et simplifier l'accès aux services de La Poste pour les publics vulnérables - améliorer l'atmosphère des bureaux - réduire les files d'attente - favoriser l'autonomie par un accompagnement dans l'utilisation des automates <p>par des actions de médiation appropriées : information, accompagnement individuel, orientation vers les services internes de La poste, les administrations ou associations en fonction des demandes.</p>
Lieu	Bureaux de poste de Bourges et Vierzon
Financement	Convention avec le Groupe La Poste
Déroulement	<p>Permanences hebdomadaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gibjoncs et Chancellerie, 2 fois 3 heures sur chaque site - Vierzon, 2 fois 6 heures
Réalisation	<p>362 permanences de 3 heures,</p> <ul style="list-style-type: none"> - 183 à Bourges - 179 à Vierzon <p>19 433 actions vers le public comprenant :</p> <p>L'aide au remplissage des imprimés, mandats, recommandés, libellés d'adresses</p> <p>L'orientation vers les automates</p> <p>L'aide à la compréhension, courrier/colis</p> <p>L'orientation vers les guichets ou les conseillers bancaires</p> <p>La médiation/interprétariat</p>
Public	<p>Usagers des bureaux de La Poste, en situation de vulnérabilité :</p> <p>Barrière linguistique (expression, lecture, écriture)</p> <p>Difficultés cognitives qui rendent difficiles l'expression d'une demande, la compréhension des solutions, le remplissage des documents, utilisation des automates</p> <p>Accès physique aux automates pour les personnes à mobilité réduite</p> <p>Difficultés dans la gestion des documents personnels : carte d'identité, carte bancaire, justificatifs</p>

Job eating en partenariat avec Pôle emploi et Tivoli

LE BERRY REPUBLICAIN MERCREDI 26 JUIN 2019 11

Bourges → Ville

EMPLOI ■ Un moment d'échange hier midi à Tivoli initiatives

Amuse-bouches avant l'emploi

Un job-eating dynamique réunissant employeurs et demandeurs d'emploi a été organisé hier midi par plusieurs associations d'aide à la recherche de travail.

Alexis Cholois

Le concept est original. Le job-eating permet aux demandeurs d'emploi d'avoir un contact franc avec les entreprises. Hier midi, c'est dans les locaux de Tivoli initiatives que la rencontre s'est effectuée. L'espace d'accueil et d'aide à l'insertion a organisé l'événement, en partenariat avec Pôle emploi et l'association Accueil et promotion.



RENCONTRE. Autour de petits jobs, un employeur échangeait avec plusieurs demandeurs. PHOTO AC

Partenariat pour eux

Les trois représentants de chaque organisation se félicitaient du projet hier. « Nous voulions créer un moment convivial pour faire parler, explique Sophie Noc Farrera, directrice d'Accueil et promotion. Nous avons un médiateur, Samir Ben Brahim, qui a organisé des ateliers de préparation à l'entretien ».

Renaud Mettre, président de Tivoli, renchérit : « On voulait casser les codes du recrutement. Nous avons travaillé en partenariat pour eux, car à nous tous on est plus fort ».

Une notion appuyée par Agnès Arend, conseillère en évolution professionnelle à Pôle emploi. « Il y a une implication de chacune des structures : Tivoli s'est occupé de l'accueil et du repas, Accueil et promotion des ateliers d'entretien, et nous avons fourni une subvention ».

Motivation commune

Neuf tables, pour neuf employeurs et une soixantaine de demandeurs, tous présents. « Il y a une réelle motivation », poursuit Agnès Arend. Ablaye et Youssouf, deux jeunes de Tivoli, ont saisi l'opportunité. « Ça nous intéresse, ça permet de comprendre. Pour nous, ça s'est bien passé, nous avons donné notre contact ».

Les employeurs sont conquis. « Nous cherchons des demandeurs motivés, nous pouvons les faire évoluer », détaille Géraldine Legor de l'Entraide Travail temporaire. Delphine Hilaire, d'Artus Interim, applaudit « cette action originale. Les candidats sont détendus, c'est convivial. La barrière de la langue ne se ressent pas pour ceux qui sont concernés. C'est très positif ».

JOB EATING

LE 25/06/2019

À PARTIR DE 12H

VENEZ À LA RENCONTRE DE VOS FUTURS COLLABORATEURS AUTOUR D'UN REPAS CONVIVAL !

@poleemploiBourges

www.pole-emploi.fr Contact : 07 86 60 25 51

6 employeurs, 44 demandeurs d'emploi



L'AUTO-ECOLE ASSOCIATIVE



En 2019, l'auto-école associative a pleinement réalisé ses objectifs avec :

184 diagnostics réalisés : 120 pour la commission 40 pour la formation PAC/Pôle emploi, 8 pour des salariés d'entreprises adaptées et 12 pour les jeunes de l'action Mission locale,

207 personnes formées au titre du permis B :

- 80 sur le module « théorie et conduite B/BA »
- 40 sur le module « préparation accès au code » (PAC)
- 2 sur le module « conduite supervisée » (C/S),
- 7 sur le module « ADBMS », préformation pour le code de la route,
- 71 entrées en 2015, 2016, 2017 et 2018 ont poursuivi leur formation « théorie et conduite B/BA »,

44 réussites au code, 30 au permis

Créée fin 2014, l'auto-école a commencé à former ses premiers élèves en mai 2015.

Nous sommes aujourd'hui à 4 années de fonctionnement. 143 permis et 179 codes soit environ 30 permis et 36 codes par an.

A la création nous avons identifié le code comme la difficulté principale des élèves ; nous avons développé notre pédagogie en conséquence.

Concernant la conduite, nous pensions que, l'étape du code franchie, la formation permettrait aux stagiaires d'acquérir les habiletés pratiques requises.

En fait, l'entraînement ne suffit pas à certains que nous ne parvenons pas à former.

Il en résulte :

- des parcours de conduite très longs qui prennent du temps et de l'énergie aux enseignantes et auxquels nous devons mettre fin sans réussite.
- L'épuisement de l'équipe, des arrêts de travail, des départs

En mai 2019, nous avons donc engagé un travail de réflexion avec l'équipe pour remédier à ces difficultés.

Ainsi nous avons :

- redéfini les modalités du diagnostic et de la formation pratique et le contrat d'engagement des stagiaires,
- mis en place un groupe d'échange de pratiques pour permettre aux enseignantes d'acquérir la distanciation nécessaire pour l'enseignement à des publics précaires et en difficulté,

Après deux expérimentations en 2017 et 2018, nous avons décidé de renoncer à la formation permis à Vierzon qui nécessite des moyens matériels et humains dont nous ne disposons pas,

Nous avons, par ailleurs, posé les bases de nouveaux projets et partenariats dont la réalisation a été reportée en 2020 :

- un module code spécifique pour les jeunes en partenariat avec la Mission locale
- un module Intégracode destiné aux migrants primo-arrivants pour leur permettre d'acquérir les bases linguistiques pour intégrer la formation code et la formation Permis B

Nous avons également poursuivi notre implication au sein du réseau MOB'in CVL avec, en particulier, des actions dans le cadre de la semaine de la mobilité et la participation de 6 salariés aux formations relatives au conseil en mobilité inclusive. Notre association ne participera pas en 2020 à ce nouveau projet conduit dans 3 départements de la Région dans le cadre d'un partenariat Mob'in/Pôle emploi mais devra se déterminer pour les années à venir.

Enfin, nous avons poursuivi nos recherches pour stabiliser le budget dans le cadre d'un dialogue avec les financeurs.

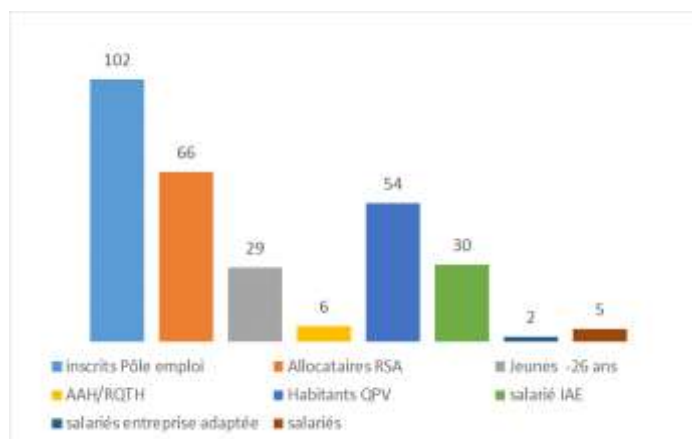
Nos résultats et l'étude d'impact réalisée auprès des stagiaires « reçus » en 2018 valident notre organisation qui également devrait nous permettre de préserver l'équipe. Dès que nous aurons stabilisé et pérennisé notre budget, il faudra se poser la question des moyens pour soulager la tâche du coordinateur qui doit pouvoir disposer de temps pour la conception de modules, le développement de l'action et l'accompagnement des enseignantes. Le DLA à venir en 2020 devrait nous aider dans cette réflexion.

DIAGNOSTICS MOBILITE (184 personnes : 42 % hommes – 58 % femmes)

Répartition par prescripteur

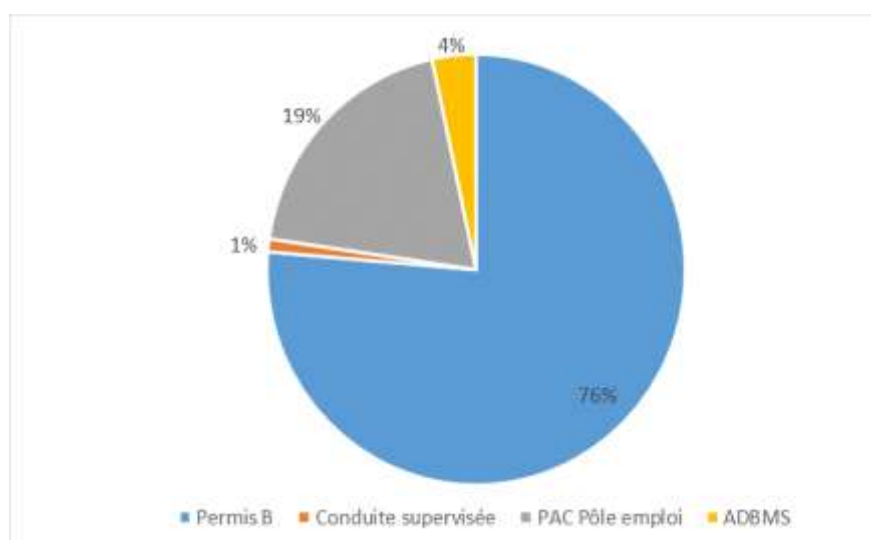
Pôle emploi	34%
Travailleurs sociaux Conseil départemental du Cher, CCAS	18%
Mission locale	17%
Cap Emploi	3%
Entreprises d'insertion	26%
GEDHIF	2 %

Répartition par statut (nombre)

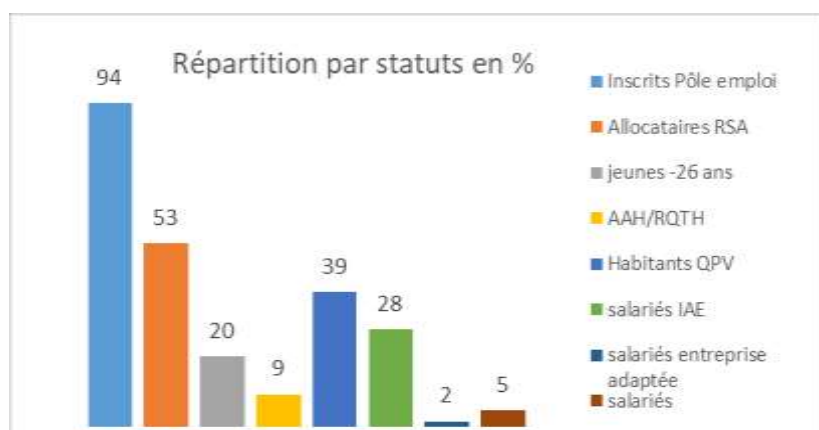


FORMATION PERMIS B/BA

207 personnes dont 80 nouvelles personnes formées en 2019 pour le Permis B
58% femmes, 42% hommes



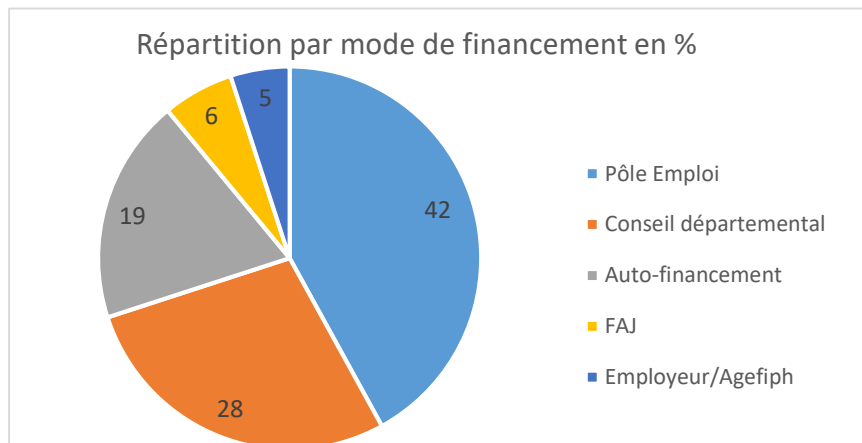
Répartition par statuts



Aide au financement personnel

La participation demandée aux stagiaires est de 530€.

Suivant leur situation, une aide financière peut être sollicitée d'un maximum de 330 €.

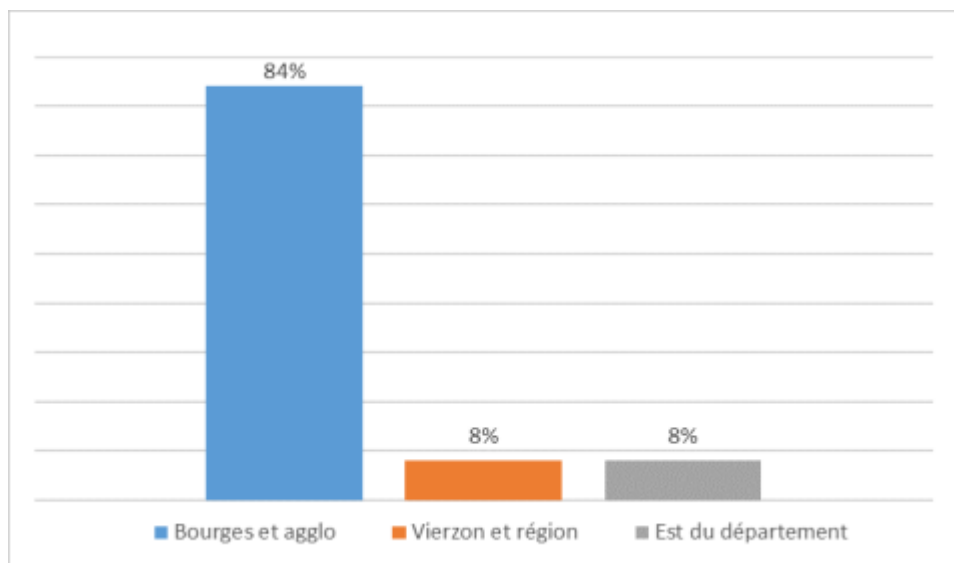


Répartition géographique

84 % des stagiaires sont des habitants de Bourges et d l'agglomération. La moitié viennent des quartiers QPV

8% de Vierzon

8% de l'est du département



Résultats aux examens

	Nombre de personnes reçues			
	2016	2017	2018	2019
Examen de code	33	40	31	44
Examen de conduite	26	30	40	30

**PERMIS B/BA
MODULE THEORIQUE ET CONDUITE**

Objectif	Améliorer la mobilité des personnes en difficulté d'apprentissage, engagées dans un projet d'insertion professionnelle ou sociale, par l'obtention du permis B ou BA (voiture automatique) grâce à un accompagnement pédagogique spécifique répondant aux difficultés particulières de ces publics.
Lieu	BOURGES Auto-école associative Centre de formation d'Accueil et Promotion Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
Financement	Conseil départemental du Cher PDI Crédits de la politique de la ville : Etat et Ville de Bourges Conseil régional Centre - Val de Loire (CAP'Asso) Pôle Emploi Communauté d'agglomération de Bourges : Bourges Plus Participation financière des stagiaires Fondations pour investissement
Modalités	Module théorique : - formation en groupe de 12/14 stagiaires - 84 heures en moyenne - 2 x 3 heures/semaine sur 3 mois ou 2 x 6 heures /semaine sur 1mois et demi Formation conduite : - forfait de 50 heures ; au-delà, le stagiaire finance chaque heure, - conduite supervisée possible après 3 échecs à l'examen de conduite
Calendrier	6 sessions à Bourges : 2 en janvier, 1 en avril, 1 en juin, 2 en septembre
Réalisation	Module théorique : 546 heures/groupe
	Module théorique : 5440 heures/stagiaire Module conduite : 2384 heures/stagiaire
Nombre de stagiaires formés et résultats	80 stagiaires formés au code 44 ont obtenu le code 30 ont obtenu la conduite Les autres poursuivent leur formation Formation pratique, durée moyenne : 66 heures

MODULE ADBMS
« ACQUIS DE BASE MODULE SPECIFIQUE »

Objectif	<p>Pour des personnes en très grande difficulté d'apprentissage ou disposant de capacités cognitives faibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - faciliter les apprentissages - améliorer les moyens et mécanismes d'acquisition des connaissances en réalisant des exercices de remédiation cognitive sur le thème du code de la route. <p>Il s'agit d'un module préalable au module théorique B/BA</p>
Lieu	<p align="center">BOURGES Auto-école associative Centre de formation d'Accueil et Promotion Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny</p>
Financement	<p>Conseil départemental du Cher PDI Crédits de la politique de la ville : Etat et Ville de Bourges Conseil régional Centre - Val de Loire (CAP'Asso) Pôle Emploi Communauté d'agglomération de Bourges : Bourges Plus Participation financière des stagiaires Fondations pour investissement</p>
Déroulement	<p align="center">1 groupe de 10 à 12 stagiaires/an</p>
Rythme	<p align="center">2 fois 6 heures par semaine</p>
Calendrier	<p align="center">1 session octobre</p>
Réalisation	<p align="center">84 heures/groupe</p>
	<p align="center">565 heures/stagiaire</p>
Nombre de stagiaires formés et résultats	<p align="center">7 stagiaires</p> <p align="center">Un diagnostic sera réalisé pour validation de l'entrée en formation B</p>

**MODULE PAC
« PREPARER L'ACCES AU CODE »**

Objectif	<p>Doter les demandeurs d'emploi orientés par le Pôle emploi des outils méthodologiques nécessaires pour entreprendre la formation au code et à la conduite en amont de l'inscription dans une auto-école classique.</p> <p>Leur permettre de réussir leur code en auto-école commerciale dans le délai de 5 mois (Disposition nationale imposée pour obtenir l'aide financière de Pôle emploi).</p> <p>ou</p> <p>leur permettre de suivre la formation intensive code/conduite (2 mois) en auto-école commerciale</p>
Lieu	<p align="center">BOURGES Auto-école associative Centre de formation d'Accueil et Promotion Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny</p>
Financement	<p align="center">Pôle emploi</p>
Déroulement	<p align="center">groupes de 5 à 8 stagiaires</p>
Rythme	<p align="center">Formation collective sur 1 mois 18 heures 30 de cours collectifs 2 heures de diagnostic individuel</p>
Calendrier	<p align="center">5 sessions : février, avril, mai, septembre, novembre</p>
Réalisation	<p align="center">90 heures/groupe</p>
	<p align="center">490 heures/stagiaire</p>
Nombre de stagiaires formés et résultats	<p align="center">40 stagiaires</p> <p>A l'issue du module PAC :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 31 stagiaires évalués capables d'intégrer une auto-école classique - 6 stagiaires évalués capables d'intégrer l'Auto-école associative pour la formation Permis B - 1 stagiaire doit prendre des cours de français avant de se lancer dans le projet permis - 2 stagiaires non évalués (absences répétées durant la formation)

MODULE CONDUITE SUPERVISEE

Objectif	<p>Permettre aux stagiaires titulaires du code, après 3 échecs à l'examen de conduite :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'acquérir de l'expérience - de lutter contre le stress de l'examen - de limiter le coût du permis <p>Permettre à des titulaires du permis B et en difficulté pour conduire, de se remettre à niveau.</p>
Lieu	<p>BOURGES Auto-école associative Centre de formation d'Accueil et Promotion Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny</p>
Financement	<p>Conseil départemental du Cher PDI Crédits de la politique de la ville : Etat et Ville de Bourges Conseil régional Centre - Val de Loire (CAP'Asso) Pôle Emploi Communauté d'agglomération de Bourges : Bourges Plus Participation financière des stagiaires Fondations pour investissement</p>
Déroulement	<p>Parcours individuel</p> <ul style="list-style-type: none"> - 15 heures de mise à niveau avec un enseignant de la conduite - 1 000 km en conduite supervisée avec un bénévole.
Rythme	<p>En fonction des disponibilités des bénévoles et des stagiaires 1 à 2 heures par semaine en moyenne</p>
Calendrier	<p>Entrées/sorties permanentes</p>
Réalisation	<p>125 heures/stagiaire</p>
Nombre de stagiaires formés et résultats	<p>5 stagiaires formés</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 déjà titulaires du permis ou du code - 3 en échec à l'examen pratique

**MODULE VSP
« VEHICULE SANS PERMIS »**

Objectif	<p>Permettre à des personnes en situation de handicap, salariés du GEDHIF :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'accéder à plus d'autonomie professionnelle et personnelle. - de se former au code de la route et à la pratique d'un VSP - de conduire un VSP en sécurité
Lieu	<p align="center">BOURGES ESAT GEDHIF Site Asnières Allée des Bouvreuils</p>
Financement	<p>GEDHIF, Formation professionnelle, Financements personnels</p>
Déroulement	<p align="center">groupe de 4 stagiaires</p>
Rythme	<p align="center">Formation collective (code) 10 séances de 1 heure 30, 2 fois par semaine 10 heures de conduite sur VSP double commande, 1 heure, 2 fois par semaine</p>
Calendrier	<p>Code : 1 groupe janvier / février 1 groupe septembre / octobre</p> <p>Conduite : mai / juillet</p>
Réalisation	<p align="center">83 heures/stagiaire</p> <p align="center">7 stagiaires</p> <p>Premier groupe : 3 personnes aptes à conduire 1 VSP (dont 2 ont acquis un véhicule)</p> <p>Deuxième groupe : formation conduite en janvier 2020</p>

MODULE TRAINING

Objectif	Entraîner aux séries de code de la route, les élèves qui n'ont pas obtenu leur code à la première présentation à l'examen.
Lieu	BOURGES Auto-école associative Centre de formation d'Accueil et Promotion Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
Financement	Conseil départemental du Cher PDI Crédits de la politique de la ville : Etat et Ville de Bourges Conseil régional Centre - Val de Loire (CAP'Asso) Pôle Emploi Communauté d'agglomération de Bourges : Bourges Plus Participation financière des stagiaires Fondations pour investissement
Déroulement	Accompagnement individuel à la carte avec appui du service civique Salle multimédia avec postes individuels, travail sur DVD et connexion internet ou Séances collectives : 8 à 10 stagiaires.
Rythme	Atelier multimédia individuel : à la carte Séances collectives : 1 matinée par semaine
Réalisation	132 heures/groupe
	1 772 heures/stagiaire
Nombre de stagiaires formés et résultats	15 personnes

Pésentation de l'auto-école lors d'infos collectives aux salariés des entreprises de l'IAE

Ateliers d'insertion du Relais - Saint Doulchard et Fussy
Ateliers d'insertion de L'Entraide berruyère



Animation cyclo/enfants

29/05/2019, animation avec Bourges Plus autour de la piste d'éducation routière inaugurée aux Gibjoncs. Environ 30 enfants, des centres de loisirs, du quartier avec leurs parents ont participé aux 4 ateliers animés par les enseignantes et le coordinateur autour de la sécurité routière et de la connaissance de la signalisation.
Présence également de la police municipale : sensibilisation au risque routier.



Piste éducation routière cyclo des Gibjoncs

Participation à l'élaboration du panneau d'information, positionné à l'entrée de la piste



Participation à la semaine de la mobilité du 17 au 20 septembre 2019

Organisation en collaboration avec le Garage associatif de l'action sur Bourges avec la mise en place d'ateliers autour de la mobilité inclusive.

Participation à la conférence/débat d'Eric le Breton (Sociologue et directeur scientifique du programme "Mobilités pour l'insertion" de l'IVM) à Orléans.



Réalisation d'une enquête sur l'impact du permis de conduire

Sur 40 personnes ayant obtenu le permis en 2018, 19 personnes ont répondu à l'enquête :
100 % conduisent : 14 un véhicule acheté, 2 un véhicule offert, 3 un véhicule de la famille
80 % travaillent

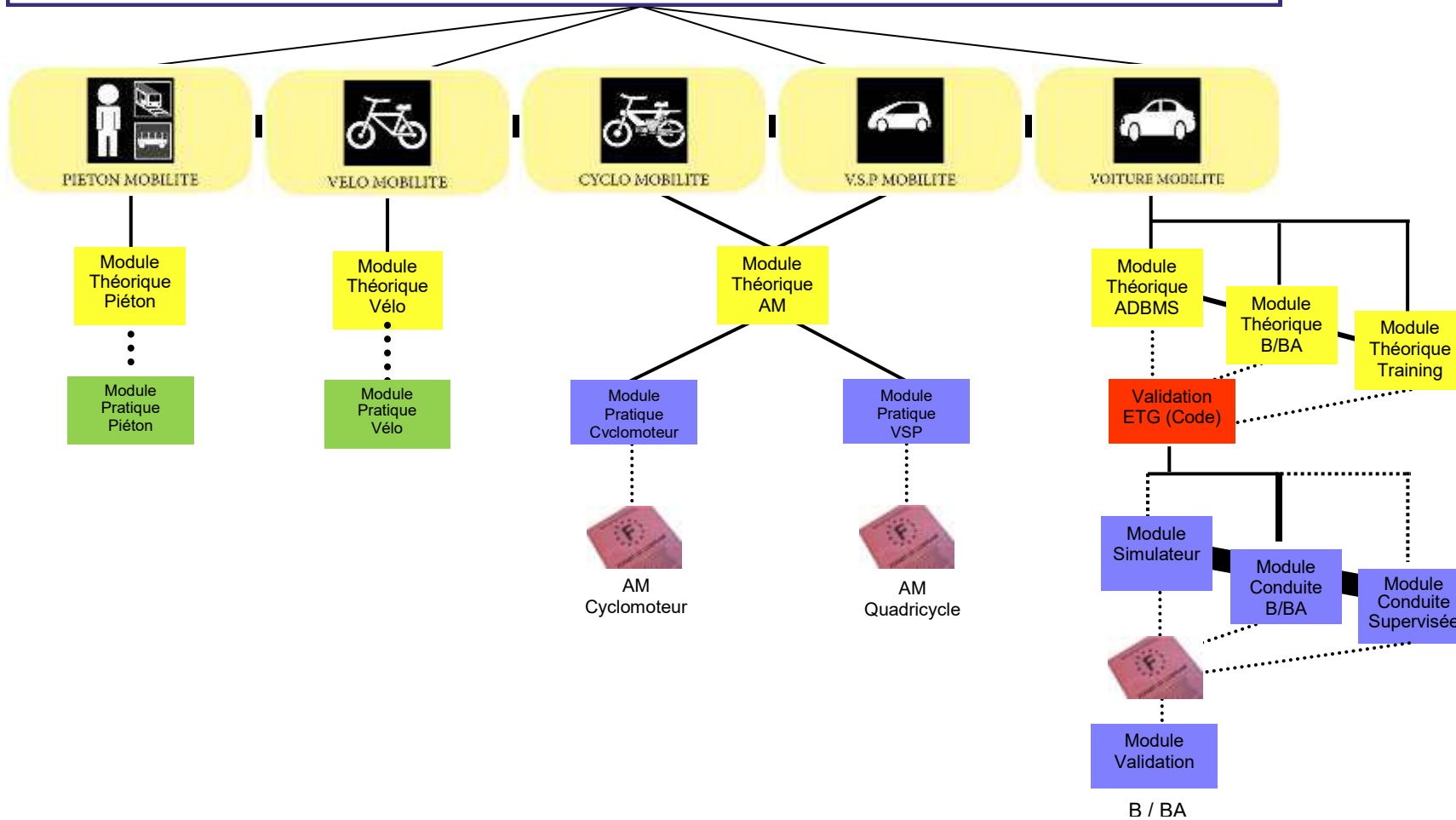
Formation au Conseil en Mobilité Inclusive (CMI)

Etre mobile suppose de disposer de moyens de transport et de pouvoir s'en servir, de se déplacer de façon autonome, de lire un plan, d'utiliser un média... de pouvoir financer un permis ou des transports... Lorsque l'un de ces moyens ou de ces compétences manque, le risque d'être exclu grandit. Dans ce cadre, la mission du **conseiller en mobilité inclusive** est d'accompagner les personnes qui en sont exclues, vers la mobilité pour retrouver une place dans la société. Ce nouveau métier est porté depuis 2018 par le GAS Mobilités18 dans le sud et l'est du Cher.

Les 3 enseignantes de la conduite et une formatrice ont suivi une formation permettant de situer et définir la fonction du CMI dans son environnement et de définir et caractériser ses missions. A terme l'association devra se positionner quant à la mise en place de ce nouveau service au sein de l'auto-école.

Diagnostic Mobilité

VALIDATION DU PARCOURS Commission d'admission et de suivi



Module Préparation Accès au Code

Pré-formation de Publics sur prescription de Pôle Emploi ensuite orientés vers une auto-école commerciale ...



Approche Spécifique Sécurité

Action spécifique pour des Publics, en grande difficulté, en rupture avec la règle, etc...



Module Ludicode

Action pour les seniors, écoliers, lycéens, etc...



Module Bénévoles Cde

Formation des Bénévoles pour la conduite supervisée



PLATEFORME MOBILITE

Rapport financier

Dans le rapport d'activité de l'année 2019, au niveau des comptes financiers, vous trouverez, le bilan, actif et passif, et le compte de résultat puis le compte de résultat détaillé de l'exercice 2019 et enfin l'évolution de ces comptes sur 3 ans.

L'actif immobilisé du bilan (possessions de l'association) est de 9 532 €. L'actif circulant, composé des créances clients en cours de règlement et des subventions attendues, des placements dont le livret ainsi que des disponibilités de trésorerie, est de 588 329 €.

Au passif, les fonds propres s'élèvent à 345 720 €, ils comprennent la réserve de trésorerie, en augmentation sensible, le report à nouveau de l'année précédente diminué du résultat négatif de cette année de : -25 533€. Le montant des dettes de 252 141 €, constitué des factures et des charges à payer en cours de traitement en fin d'année et des subventions en attente de versement, n'appelle pas d'observations particulières.

L'examen du compte de résultat, page suivante, fait apparaître une diminution globale des produits de 13 % :

- les prestations de services ont diminué de 17 %, principalement en raison de la baisse du nombre de visas attribués par la Région pour la formation de base des adultes et la réévaluation des CLAS pour l'accompagnement scolaire
- le montant des subventions accordées a baissé de 14 % en raison de projets revus à la baisse (fête de l'écrit), ou auxquels nous avons renoncé (Permis B à Vierzon), et de l'absence de subventions exceptionnelles pour l'auto-école comme en 2018 et 2017 (Direccte et CGET)

A l'inverse on note des soutiens majorés de Pôle emploi et de l'ARS pour accompagner le développement de projets respectivement pour l'auto-école et la médiation interculturelle en santé.

Par ailleurs, le Conseil départemental ayant accédé à notre demande de renoncer aux fonds européens, la subvention attribuée compense intégralement en allégeant considérablement la gestion administrative.

Enfin, en 2019 nous bénéficions du soutien de deux fondations pour un montant de 7 000€ au lieu de 35 000 € en 2018.

Le compte « transferts de charges » comprend le financement des services civiques, le remboursement d'Uniformation et le remboursement d'indemnités journalières, plus importantes en raison d'arrêts de travail plus longs et plus nombreux au cours de cet exercice,

Le graphique relatif aux financements, met en évidence la part importante des prestations de service, du soutien du Conseil Départemental et de l'Etat. (CGET, BOP, ARS...). La ville soutient la plupart des actions dans le cadre de la politique de la ville mais également pour le fonctionnement, la mise à disposition de salle et la contribution au relogement du siège. Les aides aux contrats de travail représentent 10%. La CAF a élargi son effort pour la fête de l'écrit dans le cadre du soutien à la parentalité. A noter le nombre important de dossiers de financement à monter, suivre et évaluer, parfois pour de petits montants dont on mesure cependant la nécessité sur le graphique

Dans le même temps, les charges ont diminué globalement de 5 % et les produits de 13 %. Les charges de personnel ont baissé globalement de 3 % grâce à la diminution des charges sociales de 20 % alors que les salaires ont augmenté de 3 %, cette diminution fait suite aux décisions gouvernementales. Ce poste demeure le plus lourd pour l'association avec 14,5 salariés en Equivalent Temps Plein.

Le graphique relatif aux dépenses confirme la part majoritaire des frais de personnel, dans une même proportion que l'année précédente. Les services externes ont diminué en raison du non renouvellement en 2019 du contrat Indemnité Fin de Carrière souscrit en 2018. Les impôts et taxes ont progressé du fait de l'augmentation des frais des rémunérations (dont 1 licenciement pour faute et 1 rupture conventionnelle).

Le résultat de l'exercice présente un déficit de 25 533 €. Ce résultat s'explique en grande partie par le fléchissement des subventions et des prestations ainsi que par l'absence de subvention exceptionnelle.

Le dernier graphique présente l'évolution sur 5 ans des dépenses de personnel, par rapport aux sources de financement constituées par les Prestations de services, d'une part, et les Subventions d'autre part. A noter une baisse régulière des produits depuis 2016.

Après le rapport du Commissaire aux comptes, vous trouverez le budget prévisionnel de l'année 2020 dans la continuité de 2019 sans variation notable.

En conclusion, l'association Accueil et Promotion a su maintenir une bonne vitalité malgré les aléas des financements et la complexité de gestion des ressources humaines.

Ainsi, l'association a réussi à remettre en place, au niveau du Centre ressources, l'activité de médiation par le recrutement de l'Adulte relais et de l'interprète et à structurer encore l'action de l'auto-école.

Néanmoins, le centre de formation pour adultes et le secteur école, en dépit de leur dynamisme, présentent des comptes de résultats déficitaires qui doivent alerter Accueil et promotion.

Le renouvellement de la confiance et du soutien des partenaires financiers, sera déterminant pour permettre à Accueil et promotion de poursuivre sa mission en faveur de la lutte contre l'exclusion.

Je vous remercie de votre attention.

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2019	Net au 31/12/2018
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, licences, marques ...				
Fonds Commercial (1)				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels, outillage				
Autres	77 216	69 274	7 942	6 036
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	30		30	30
Créances rattachées à des participation				
Titres immo. de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	1 560		1 560	760
Total	78 806	69 274	9 532	6 826
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, approvisionnement				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés sur command				
Créances (3)				
Créances usagers et comptes rattachés	20 556	1 635	18 921	70 235
Autres	149 171		149 171	146 450
Valeurs mobilières de placement				90 000
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	414 137		414 137	297 538
Charges constatées d'avance (3)	6 100		6 100	3 212
Total	589 964	1 635	588 329	607 435
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remb. des obligations				
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Actif				
TOTAL ACTIF	688 769	70 909	597 861	614 261
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	Net au 31/12/2019	Net au 31/12/2018
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatif sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves	84 691	84 691
Report à nouveau	286 562	248 005
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-25 533	38 557
Autres fonds associatifs		
- Fonds associatif avec droit de reprise		
apports		
legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés		
résultats sous contrôle de tiers financeurs		
- Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
- Subv. d'investis. sur des biens non renouvelables par l'organisme		
- Provisions réglementées		
- Autres		
Total	345 720	371 253
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
FONDS DEDIES		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
Total		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 984	4 985
Dettes fiscales et sociales	81 778	78 498
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 771	18 230
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)	161 608	141 296
Total	252 141	243 009
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF	597 861	614 261
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
ENGAGEMENTS DONNES		

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	du 01/01/2019	%	du 01/01/2018	%	Var. en val. annuelle	
	au 31/12/2019	PE	au 31/12/2018	PE	en euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	166 482	27,61	201 646	30,18	-35 164	-17,44
Montant net du chiffre d'affaires	166 482	27,61	201 646	30,18	-35 164	-17,44
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	419 950	69,64	451 739	67,61	-31 789	-7,04
Reprises sur dép. amort, prov, transfert	16 298	2,70	14 465	2,17	1 833	12,67
Cotisations	255	0,04	270	0,04	-15	-5,56
Autres produits	8	0,00			8	#####
Total	602 992	100,00	668 120	100,00	-65 128	-9,75
CHARGES D'EXPLOITATION (2) :						
Achats de marchandises						
Variation des stocks						
Achats de matière pre. et autres approv						
Variation des stocks						
Autres achats et charges externes	127 096	21,08	142 451	21,32	-15 355	-10,78
Impôts, taxes et versements assimilés	15 882	2,63	15 382	2,30	500	3,25
Salaires et traitements	383 608	63,62	374 211	56,01	9 397	2,51
Charges sociales	102 700	17,03	126 639	18,95	-23 939	-18,90
Dotations aux amort. et aux prov.						
- Sur immobilisations : dot. aux amort.	4 211	0,70	4 178	0,63	33	0,79
- Sur immobilisations : dot. aux dép.						
- Sur actif circulant : dot. aux dép.	1 635	0,27			1 635	#####
- pour risques et charges : dot. aux prov						
Subventions accordées par l'associatio						
Autres charges	3	0,00			3	#####
Total	635 135	105,33	662 860	99,21	-27 725	-4,18
Résultat d'exploitation	-32 143	-5,33	5 260	0,79	-37 403	-711,10
Quote-parts de résultat sur op. en commun						
Excédent ou déficit transféré						
Déficit ou excédent transféré						
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés	952	0,16	555	0,08	396	71,37
Reprises sur prov. et dép. transf de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de V.M.P						
Total	952	0,16	555	0,08	396	71,37
Charges financières						
Dotations aux amort. et dép. et prov						
Intérêts et charges assimilées						
Différence négatives de change						
Charges nettes sur cession de V.M.P.						
Total						
Résultat financier	952	0,16	555	0,08	396	71,37
Y compris :						
Redevances de crédit-bail mobilier						
Redevances de crédit-bail immobilier						
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs						
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs						
(3) Dont produits concernant les entités liées.						
(4) Dont intérêts concernant les entités liées.						

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

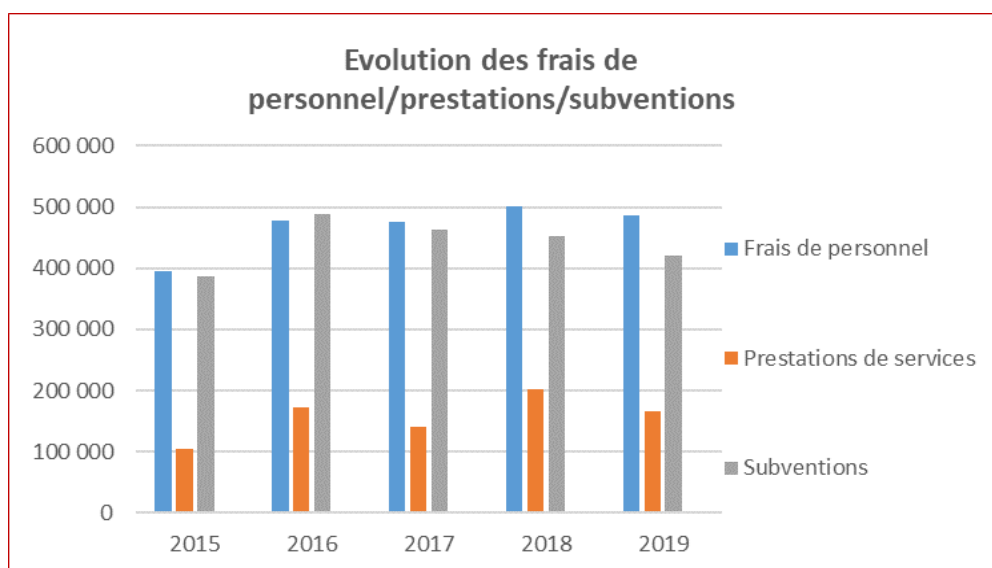
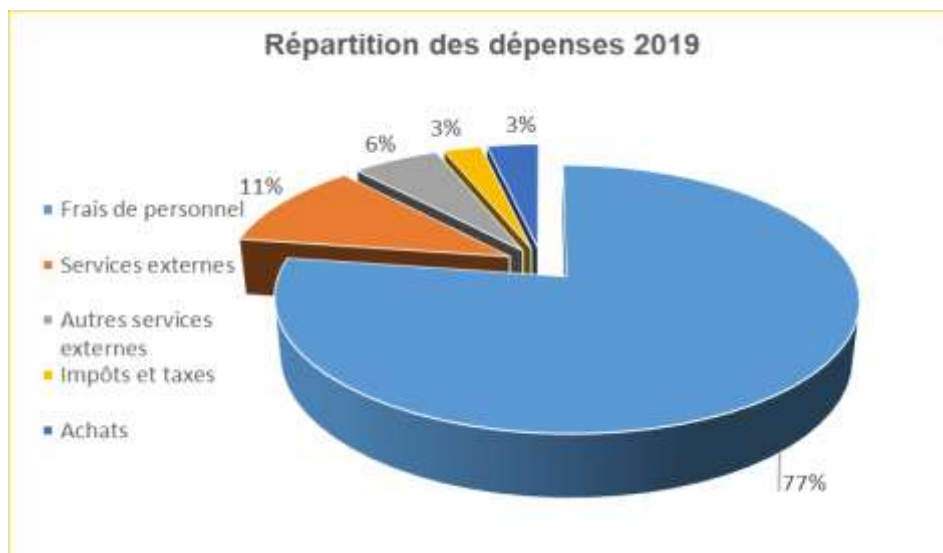
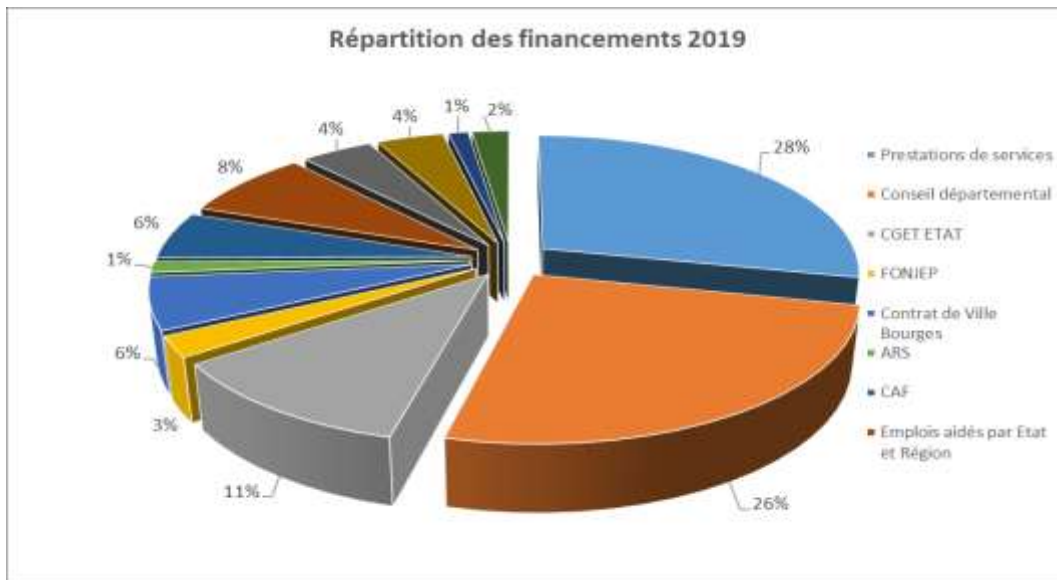
	du 01/01/2019	%	du 01/01/2018	%	Var. en val. annuelle	
	au 31/12/2019	PE	au 31/12/2018	PE	en euros	%
RESULTAT COURANT	-31 191	-5,17	5 815	0,87	-37 007	-636,36
PRODUITS EXCEPTIONNELS :						
Sur opérations de gestion	800	0,13	35 572	5,32	-34 772	-97,75
Sur opérations en capital	5 000	0,83	13	0,00	4 987	#####
Reprises prov. et dép. et transf de c						
Total	5 800	0,96	35 585	5,33	-29 785	-83,70
CHARGES EXCEPTIONNELLES :						
Sur opérations de gestion	142	0,02	2 843	0,43	-2 701	-95,01
Sur opérations en capital						
Dotations aux amort. et dép. et aux prov						
Total	142	0,02	2 843	0,43	-2 701	-95,01
RESULTAT EXCEPTIONNEL	5 658	0,94	32 742	4,90	-27 084	-82,72
Participation des salariés aux résultats						
Impôts sur les bénéfices						
SOLDE INTERMEDIAIRE	-25 533	-4,23	38 557	5,77	-64 090	-166,22
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
Engagements à réaliser sur des ressources affectées						
TOTAL DES PRODUITS	609 744		704 261		-94 516	-13,42
TOTAL DES CHARGES	635 277		665 703		-30 426	-4,57
EXCEDENT OU DEFICIT	-25 533	-4,23	38 557	5,77	-64 090	-166,22
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES						
Produits						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
Total						
CHARGES						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Personnel bénévole						
Total						

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels.

COMPTE DE RESULTAT DETAILLE

Au 31/12/2019

LES CHARGES				LES PRODUITS			
	2019	2018	Var.		2019	2018	Var.
60 ACHATS	21 844	14 633	49,3%	70 REMUNERATION DES SERVICES	166 482	201 646	-17,4%
Frais de mandature	2 353	2 328		Prestations de services	83 353	118 619	
Fourn non stockable (eau, énergie, essence)	7 049	6 462		Participation usagers	51 569	43 604	
Fournit. entretien & petits équi	7 732	1 831		Prestations CAF CLAS	30 855	38 816	
Fournitures ateliers et activités	4 455	3 420		Autres	705	607	
Fournitures de bureau	255	590		74 SUBVENTIONS	419 950	486 739	-13,7%
				ETAT : CGET	65 886	83 978	-21,5%
61 SERVICES EXTERNES	68 428	76 786	-10,9%	BOP 104 - BOP177	23 589	20 421	15,5%
S/traittance générale	13 997	12 064		DIRECCTE		45 000	
Locations immobilières+ mobilières	40 056	38 160		FONJEP	14 214	12 118	17,3%
Charges locatives	2 337	2 805		DRAC	3 500	7 000	-50,0%
Travaux d'entretien-réparation	149	1 336		Délégation Droit des Femmes	2 800	2 000	40,0%
Assurance	7 688	16 813		DRJSCS	1 500	5 000	-70,0%
Documentation, journaux	324	779		ARS	7 400	5 000	48,0%
Maintenances	3 877	4 829		Emplois aidés par Etat et Région	46 175	29 684	55,6%
				Fonds Européens FSE/FEI		23 828	
62 AUTRES SERVICES EXTERNES	36 530	51 003	-28,4%	Conseil Départemental du Cher+ FAJ	149 636	122 160	22,5%
Rémunération° interm & Honoraires	15 816	34 407		Contrat de Ville Bourges	35 250	38 750	-9,0%
Publications, Publicité, Cadeaux	726	83		Ville de Bourges	2 300	2 300	
Déplacements, Missions & réception	8 914	5 730		Autres Villes et ComCom	3 000	5 000	-40,0%
Frais postaux & télécom.	8 532	9 581		CAF du Cher	32 500	32 500	
Services bancaires, autres	2 542	1 202		Pôle emploi	25 200	17 000	48,2%
				Mécénat	7 000	35 000	-80,0%
63 IMPÔTS & TAXES	15 882	15 382	3,3%	75 AUTRES PRODUITS GESTION	263	270	-2,6%
Autres impôts et Taxes	15 882	15 382		Participation des usagers		0	
				autres produits (adhésions, manifest.)	263	270	
64 FRAIS DE PERSONNEL	486 308	500 850	-2,9%	76 PRODUITS FINANCIERS	952	555	71,4%
Rémunérations du personnel	383 608	374 211	2,5%	Produits financiers	952	555	
Charges sociales	99 393	124 769	-20,3%	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 800	585	
Autres (Médecine du travail)	3 307	1 870		Produits exceptionnels	800	585	
				Subventions d'investissement	5 000		
65 AUTRES CHARGES GESTION	297	29		78 Reprise sur provisions FSE	0	7 000	
Cotisations	294	29		79 TRANSFERT DE CHARGES	16 298	7 465	118,3%
Autres	3			Transfert de charges	16 298	7 465	
66 CHARGES FINANCIERES	0	0		Total Charges	635 277	665 703	-4,6%
Charges financières		0		Excédent		38 557	
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	142	2 843	-95,0%				
Charges exceptionnelles	142	56		86 Emploi des contributions volontaires en nature	25 663	18 936	35,5%
Charges sur exercice antérieur		2 787		Secours en nature			
68 DOTATIONS D'EXPLOITATION	5 846	4 178	39,9%	Mise à disposition gratuite de biens et de prestations	740	250	
Dotations aux amortissements	4 211	4 178		Personnel bénévoles *	24 923	18 686	
Dotations aux provisions	1 635	0		TOTAL DES CHARGES	660 940	684 639	
				Total Produits	609 745	704 261	-13,4%
				Déficit	25 532		
				87 Emploi des contributions volontaires en nature	25 663	18 936	35,5%
				Dons en nature			
				Prestations en nature	740	250	
				Bénévolat *	24 923	18 686	
				TOTAL DES PRODUITS	635 408	723 197	



CHARGES	2 019	2 018	2 017
60 ACHATS	21 844	14 633	12 268
Frais de mandature	2 353	2 328	60
Fourniture non stockable (eau, énergie, essence)	7 049	6 462	5 405
Fourniture entretien et petits équipements	7 732	1 831	1 372
Fournitures ateliers et activités	4 455	3 420	2 820
Fournitures de bureau	255	590	2 611
61 SERVICES EXTERNES	68 428	76 786	60 127
S/traictance générale	13 997	12 064	8 419
Locations immobilières + mobilières	40 056	38 160	34 441
Charges locatives	2 337	2 805	2 734
Travaux d'entretien-réparation	149	1 336	3 755
Assurance	7 688	16 813	6 402
Documentation, journaux	324	779	953
Maintenances	3 877	4 829	3 423
62 AUTRES SERVICES EXTERNES	36 530	51 003	63 540
Rémunérations intermédiaires et honoraires	15 816	34 407	44 546
Publications, publicité	726	83	244
Déplacements, missions et réception	8 914	5 730	5 734
Frais postaux et télécommunications	8 532	9 581	10 914
Services bancaires, autres	2 542	1 202	2 102
63 IMPOTS & TAXES	15 882	15 382	7 106
Autres impôts et taxes	15 882	15 382	7 106
64 FRAIS DE PERSONNEL	486 308	500 850	474 984
Rémunérations du personnel	383 608	374 211	351 643
Charges sociales	99 393	124 769	121 493
Autres (médecine du travail)	3 307	1 870	1 848
65 AUTRES CHARGES GESTION	297	29	75
Cotisations	294	29	74
Autres	3		1
66 CHARGES FINANCIERES	0	0	0
Charges financières	0	0	0
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	142	2 843	5 131
Charges exceptionnelles	142	56	2 129
Charges sur exercice antérieur		2 787	3 002
68 DOTATION D'EXPLOITATION	5 846	4 178	14 874
Dotation aux amortissements	4 211	4 178	7 874
Dotations aux provisions	1 635	0	7 000
Total Charges	635 277	665 703	638 104
Excédent		38 557	
86 Emploi des contributions volontaires en nature	25 663	19 118	19 808
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens et de prestations	740	250	
Personnel bénévoles	24 923	18 868	19 808
TOTAL DES CHARGES	660 940	684 821	657 912

COMPTE DE RESULTAT DETAILLE – EVOLUTION SUR 3 ANS

PRODUITS	2 019	2 018	2 017
70 PRODUITS D'EXPLOITATION- CHIFFRE D'AFFAIRES	166 482	201 646	141 031
Prestations de services	83 353	118 619	93 705
Participation usagers	51 569	43 604	32 153
Prestations CAF CLAS	30 855	38 816	14 638
Autres	705	607	535
74 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	419 950	486 739	463 110
ETAT : CGET	65 886	83 978	88 658
BOP 104 - BOP 177	23 589	20 421	21 265
DIRECCTE		45 000	15 000
FONJEP	14 214	12 118	12 118
DRAC	3 500	7 000	8 500
Délégation Droit des Femmes	2 800	2 000	2 000
Jeunesse et Sports	1 500	5 000	1 500
ARS	7 400	5 000	4 000
Emploi aidé par l'Etat et la Région	46 175	29 684	62 337
Fonds Européens FSE/FEI		23 828	12 593
Conseil Régional : Prestations Appel d'Offres			
Conseil Départemental du Cher + FAJ	149 636	122 160	124 548
Contrat de Ville Bourges	35 250	38 750	34 750
Ville de Bourges	2 300	2 300	2 300
Autres villes et communautés de communes	3 000	5 000	4 000
CAF du Cher	32 500	32 500	54 541
Pôle emploi	25 200	17 000	15 000
Mécénat	7 000	35 000	
75 AUTRES PRODUITS GESTION	263	270	3 032
Participation des usagers		0	2 762
autres produits: adhésions, manifestations	263	270	270
76 PRODUITS FINANCIERS	952	555	1 628
Intérêts et produits assimilés	952	555	1 628
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 800	7 585	282
Produits exceptionnels	800	585	177
Produits sur exercice antérieur/reprise sur provisions		7 000	105
Subventions d'investissement	5 000		
79 TRANSFERT DE CHARGES	16 298	7 465	11 464
Indemnités journalières, autres	16 298	7 465	11 464
Total Produits	609 745	704 261	620 547
Déficit	25 532		17 557
87 Emploi des contributions volontaires en nature	25 663	19 118	19 808
Dons en nature			
Prestations en nature	740	250	
Bénévolat	24 923	18 868	19 808
TOTAL DES PRODUITS	635 408	723 379	640 355



KPMG SA
14 allée Charles Pathé
ZAC de l'Echangeur - Bât C
18023 Bourges

Association Accueil et Promotion

18 Esplanade du Prado 3ème étage / Porte 3 18000 BOURGES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

À l'assemblée générale de l'association Accueil et Promotion,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Accueil et Promotion relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 02/09/2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

KPMG SA
société française membre du réseau
KPMG constitué de cabinets
indépendants adhérents de KPMG
International Cooperative, une entité de
droit suisse.

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
77572641706318 RCS NANTERRE



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre l'association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bourges, le 14 septembre 2020

KPMG SA



Signature
numérique de
Jerome Decanter

Jérôme Decanter

Associé

CHARGES		PRODUITS	
60 - Achat	24 359,00	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestation de services	211 747,00
Prestations de services	7 145,00	Ventes	211 747,00
Achats matières et fournitures	9 050,00	73 - Dotations et produits de tarification	0,00
Autres fournitures	8 164,00	Tarifications	
61 - Services extérieurs	66 181,00	74 - Subventions d'exploitation	509 028,00
Locations	43 283,00	Politique de la Ville/P147	61 000,00
Entretien et réparation	14 239,00	DCSPP Bop 104 + Bop177	55 064,00
Assurance	8 090,00	Autres ministères	
Documentation	569,00	FONJEP+DRAC+ARS+D.Femmes	30 314,00
		Région CENTRE-VAL DE LOIRE	
62 - Autres services extérieurs	37 555,00	CAP'Asso + Avos ID	40 200,00
Rémunérations intermédiaires, honoraires, vacations	19 820,00	Département CHER	
Publicité, publications	450,00	Conseil départemental du Cher	164 700,00
Déplacements, missions	6 718,00	Intercommunalité : EPCI	
Services bancaires, autres	10 567,00	Bourges Plus	6 000,00
63 - Impôts et taxes	30 999,00	Communes	
Impôts et taxes sur rémunérations	11 142,00	Bourges Politique de la ville + ville	52 250,00
Autres impôts et taxes	19 857,00	Organismes sociaux	
64 - Charges de personnel	563 749,00	Caisse d'Allocations Familiales du Cher	54 000,00
Rémunération des personnels	426 543,00	Fonds européens	
Charges sociales	134 285,00	ASP / emploi aidés	20 500,00
Autres charges de personnel	2 921,00	Autres établissements publics	25 000,00
		Aides privées	
65 - Autres charges de gestion courante	0,00	75 - Autres produits de gestion courante	368,00
Autres charges de gestion courante		Dont cotisations, dons manuels ou legs	368,00
66 - Charges financières	0,00	76 - Produits financiers	0,00
Charges financières		Produits financier	
67 - Charges exceptionnelles	0,00	77 - Produits exceptionnels	0,00
Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements et provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées	2 500,00	78 - Report ressources non utilisées d'opérations antérieures	0,00
Dotations et provisions et engagements	2 500,00	Reports des années antérieures	
69 - Impôts sur les bénéficiaires; participation des salariés	0,00	79 - Transfert de charges	4 200,00
Impôts sur les bénéficiaires; participation des salariés		Transfert de charges	4 200,00
TOTAL DES CHARGES	725 343,00	TOTAL DES PRODUITS	725 343,00
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	29 746,00	87 - Contributions volontaires en nature	29 746,00
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	29 746,00
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole	29 746,00	875 - Dons en nature	
TOTAL GENERAL DES CHARGES	755 089,00	TOTAL GENERAL DES PRODUITS	755 089,00

ANNEXES

BUREAU

Réélu au cours de la réunion du C.A. du 03.07.2019

PRESIDENTE : Madame Nicole PETIT

VICE-PRESIDENT : Monsieur Jean-Paul LAMOUREUX

TRESORIERE : Madame Claude ANDANSON

MEMBRES

Saadane BENSIZERARA

Monsieur MichelCHANTELOUP

Monsieur Jacques MASCA

Monsieur Hamadi MOUELHI

Madame Marie-Thérèse PETIT

Madame Michelle ROYEZ

* *
*

CENTRE DE FORMATION

ALNASSAR Amal
 ANDANSON Claude
 ANDANSON Philippe
 CHATEAU Bernadette
 HUGON Anne
 NIVET Philippe
 SAUTEREAU Jacky
 VALENGEON Chantal

CENTRE RESSOURCES

PINSON Françoise
 SAINTON Martine

AUTO-ECOLE ASSOCIATIVE

CHANTELOUP Michel
 LABROSSE Marie-Paul
 LAMOUREUX Jean-Paul
 MASCA Jacques
 PETIT Marie-Thérèse

SECTEUR ECOLE :

DAUDU Jacqueline
 DOISNEAU Jean-Pierre
 GIGLEUX Béatrice
 HUTTEAU Laurienne
 PINSON Françoise
 ROYEZ Michelle
 SAINTON Martine

DIRECTION :

NOC FARRERA Sophie

Administration-Comptabilité :

BELO Maria da Graça
 BORREGO Luisa / FARHAN Chahnaïse GEVREY Renaud

FORMATION LINGUISTIQUE :

NOC FARRERA Sophie, coordinatrice
 BAILLY Maryline
 BOULAY Catherine
 BRAZ DA COSTA Arantxa
 TAÏF Marine

CENTRE DE RESSOURCES :

DA SILVA Dominique BEN BRAHIM Samir / TAOUFIQ Said
 TURAN Nezaket M HAMMEDI BOOUZINA Djalila

AUTO-ECOLE ASSOCIATIVE :

BONIN Thierry, coordinateur
 AUDINEL Valérie
 COIFFARD Nadia
 GIORDANO Aurore
 VERDIER Alexandre

SECTEUR ECOLE :

DA SILVA Dominique, coordinatrice
 AMOROSO Nicolas BAILLY Maryline
 BORDERIOUX Olivier BOUCULAT Sylvie
 BRISSET Pascaline BURGEVIN Patrick
 CHERIMONT Sonia COURAT Madeline
 EL HASSANI Moufida DELMARRE Mathieu
 GONÇALVES Cendrine GUESMI Magalie
 HAFID Nasser HAMIDI Wafa
 LEON Alexia MACHADO Cécile
 MARCO Véronique MORIN Géraldine
 NIGNAN Bénédicte NOUAT Elise
 OUALI Saada PAILLER Laura
 PAILLER Nathalie PILLET Stéphanie
 RENAULT Caroline ROGER Nicole
 SKOWRONSKI Quentin SOULAT Léa
 SOUQ Marie Christine TAÏF Marine
 TORRES Elisabeth VEDEL Marielle



Pascal Tinat est à Quartier Des Gibjons, avec Meseguer Eric. ...

23 h · Bourges ·

Assemblée Générale hier de l'association Accueil et Promotion sous l'autorité de Mme la présidente Mme Berthommier



8

SOLIDARITÉ ■ Assemblée générale de l'association de lutte contre l'exclusion

Accueil et Promotion fait le bilan

L'assemblée générale de l'association barrayère Accueil et Promotion a eu lieu mercredi 19 juin au nouveau siège social de l'association (18, esplanade du Prado). L'occasion de revenir sur ses actions de lutte contre l'exclusion et le racisme et de faciliter de l'intégration.

L'association Accueil et promotion a pour but, depuis sa création en 1965, de donner des outils pour que les personnes les plus en difficulté puissent trouver un mieux-être au quotidien. L'objectif est de participer à leur insertion sociale et professionnelle.

Bilan positif malgré des difficultés à se faire entendre

Et les chiffres de l'année 2018 sont parlants. Cent quatre-vingt-six personnes ont été formées au permis B dans l'auto-école associative ; trois cent sept personnes ont bénéficié d'une formation linguistique (elles étaient quatre



CONDUITE. Mise à disposition d'une voiture sans permis. Photo de

cent dix-huit en 2018) ; quatre cent quatre-vingt-douze enfants ont bénéficié d'une aide à la scolarité (ils étaient quatre cent soixante-huit en 2018) et plus de trois cents migrants (contre deux cent

dix-huit en 2018) ont été accueillis dans le cadre de l'accès au droit.

« Bien sûr que le bilan est positif », explique la présidente Christiane Berthommier. « Nous avons avancé sur beaucoup de

projets, notamment sur la mise en place de la conduite supervisée à l'auto-école. Mais, bien qu'on ait des compétences, on s'écarte de certains projets faute d'envergure et de financements. » ■

Berry



Pascal Tinat est à Quartier Du Moulon À Bourges.



13 juin, 17:25 · Bourges · 🌐

Félicitations aux enfants pour ce beau spectacle ayant pour thème les danses du Berry en présence de l'orchestre "Les Tasons", organisé par l'association Accueil et Promotion à l'attention des résidents du Foyer Raynal



👍❤️ 21

3 commentaires 1 partage

👍 J'aime

💬 Commenter

➦ Partager



Sophie Vannieuwenhuyze Beau moment intergénérationnel ! 🥰

Le collectif de l'économie sociale et solidaire du Cher veut créer une association

BOURGES SOCIAL

Publié le 13/11/2019 à 19h30



Le noyau fondateur du collectif. © Christelle MARILLEAU

Le collectif Économie sociale et solidaire du Cher, qui s'est réuni mercredi dans les locaux de Tivoli initiatives, veut créer une structure associative pour mieux faire connaître ce modèle économique. Voici leurs objectifs.

Mercredi, dans les locaux de Tivoli initiatives, le collectif Économie sociale et solidaire du Cher (ESS 18) organisait sa dernière rencontre proposée dans le cadre du dispositif local d'accompagnement qui soutient ce type de structures.

À cette occasion, le noyau fondateur du collectif a affirmé son intention de créer « une structure associative » pour promouvoir l'ESS et « montrer sa capacité à mettre l'humain au cœur des activités », rappelle Anne-Lucie Clause, au nom de la couveuse d'entreprises Solen Angels.

Des exemples d'actions

Par exemple, le collectif a déjà répondu à « un appel à manifestation d'intérêt » du French impact, une association nationale qui veut faciliter les synergies entre acteurs de l'ESS. « Nous attendons la réponse », précise Christelle Petit, directrice de Tivoli initiatives, espace d'accueil d'insertion et de formation.

Par ailleurs, le collectif a répondu à l'appel à projet du Plan d'investissement dans les compétences, piloté par le ministère du travail. Depuis octobre, le groupe a commencé à préparer des jeunes du Cher à intégrer un parcours spécifique dans la logique de l'ESS. L'association Accueil et promotion a apporté son expertise en terme de formation, le Garage associatif solidaire du Cher a aidé à trouver des solutions de mobilité, Tivoli initiatives a pensé à l'hébergement et au projet professionnel, etc.



Les rencontres, comme celle d'hier à Tivoli initiatives, ont permis de faire connaître les acteurs de l'ESS entre eux.

Les projets

Le collectif aimerait porter un centre de ressources et une plateforme d'ingénierie sociale, pour mutualiser des compétences, faire de la recherche, et simplement être plus efficace pour répondre à des appels. Renaud Chenon, de Isa Groupe, qui met à disposition du personnel pour les entreprises, collectivités, association et particuliers, rappelle : « l'ESS ne s'oppose pas au modèle économique actuel, mais est complémentaire et au service du territoire. »

BOURGES**SOCIAL**

Viens dans ma rue

Une auto-école associative, des fleuristes touchants, un kiosque à légumes réputé... Route de Saint-Michel à Bourges

BOURGES **ECONOMIE** **SOCIAL**



Des fleuristes, des cours de français, une auto-école associative, un kiosque à légumes...
Sont sur la route de Saint-Michel.

Le destin existe, route de Saint-Michel. La fleuriste pense qu'il a contribué à faire rentrer la magie de Léa dans sa maison. Le nom de la librairie La Plume du Sarthate sort tout droit d'un rêve de sa gérante. Et personne n'aurait pensé qu'un jour, les « meilleurs légumes de Bourges » s'achèteraient dans un quartier résidentiel.

Ils sont plusieurs à avoir cru en leur avenir route de Saint-Michel, aussi appelée RD33. Et ils ont bien fait. « Pourtant, quand je m'y suis installée en 1992 dans cette rue au cœur des Gibjoncs, personne n'y croyait », conte Isabelle, gérante de l'unique librairie et commerce de la rue (**Ex-partie de la route de Saint-Michel, renommée depuis avenue Arnaud-de-Vogüé...*)

Une auto-école particulière

Même volonté pour Saleh, Érythréen arrivé à Bourges en 2018. Il suit des cours de français auprès d'Accueil et promotion, dans la chapelle Saint-Paul, en attendant que le rejoignent sa femme et ses quatre enfants. Arantxa, sa formatrice, espère qu'il fera partie des apprenants qui parviennent chaque année à s'insérer dans la société en franchissant la barrière de la langue. « Pour moi, chaque victoire est une récompense énorme. » (*exemple photo2 : Le groupe « écrire 2 » en plein cours. Ces élèves savent parler et lire le français, mais ont encore besoin d'apprendre à l'écrire.*)

Dans les locaux loués à la paroisse de la chapelle Saint-Paul, Accueil et promotion enseigne en effet le français aux adultes (sa première mission en 1965 était d'aider les migrants). « 60 % d'entre eux recherchent un emploi », note Sophie Noc Farrera, directrice.

L'association a créé aussi une auto-école à pédagogie adaptée en 2015. Nadia (photo) et Valérie enseignent sous trois conditions : avoir des difficultés à passer le permis ailleurs, rechercher un emploi et être invité par un travailleur social. En plus des médiations réalisées auprès des migrants pour l'accès aux droits, et de l'accompagnement scolaire mis en place dans le quartier, un interprète interviendra dès le 14 janvier chez différents partenaires.



Devant la chapelle Saint-Paul, les décorations de Noël ont été installées.



C'est par cette porte que rentrent les bénéficiaires de l'auto-école associative et du centre de formation en français.



Nadia, monitrice auto-école à Accueil et promotion.

NOS PARTENAIRES



Direction régionale des affaires culturelles
Centre-Val de Loire

